

Dossier de presse institutionnel

Septembre 1995

Renseignements pratiques

Horaires

Semaine : 12h / 22h

Samedi, dimanche et jours fériés : 10h / 22h

Fermé le mardi et 1^{er} mai

Ouverture des caisses jusqu'à 21h

Adresse postale

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

75191 Paris Cedex 04

Téléphone

Standard : 44 78 12 33

Service de presse de la Direction de la communication : 44 78 42 05

de la Bpi : 44 78 44 49

de l'Ircam : 44 78 48 08

Fax

Standart : 44 78 12 07

Service de presse de la Direction de la communication : 44 78 13 02

de la Bpi : 44 78 12 15

de l'Ircam : 42 77 29 47

Sommaire général

Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou
Repères
Histoire/Jalons

Départements et organismes associés

Expositions et manifestations

Services

Ressources propres

Les publics

Le Centre et ses partenariats

Le Centre Hors les murs

Pour en savoir plus

Sommaire détaillé

Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Repères	p.6
Histoire - Jalons	p.7
Les missions d'origine	p.7
De la conception à la réalisation	p.8
Le monument, le bâtiment et son évolution	p.8

Départements et organismes associés

Le Musée national d'art moderne- Centre de création industrielle, Mnam-Cci	p.11
Le Département du développement culturel, Ddc	p.13
La Bibliothèque publique d'information, Bpi	p.15
L'Institut de recherche et coordination acoustique/musique, Ircam	p.17

Expositions et manifestations

Les expositions	p.19
Les grands créateurs	p.19
Les grands questionnements	p.19
Les expositions thématiques	p.19
La création d'aujourd'hui	p.20
Les Nouveaux Média	p.20
Les manifestations et spectacles	p.22
Le spectacle vivant	p.22
Le cinéma	p.23
Les Revues Parlées	p.25

Services

La documentation et l'information	p.26
La documentation générale du Mnam-Cci	p.26
La documentation des oeuvres	p.26
La médiathèque	p.27
La Galerie d'Information	p.27
Public Info à la Bpi	p.28
La Salle d'Actualité de la Bpi	p.28

La formation et la pédagogie	p.29
Le service éducatif du Ddc	p.29
L'atelier des enfants	p.31
Le service accueil des publics de la Bpi	p.32
La pédagogie à l'Ircam	p.33

Ressources propres

Les éditions	p.34
L'action commerciale	p.35
L'audiovisuel	p.35

Les publics

Typologie	p.37
Les adhérents du Centre	p.39

Le Centre et ses partenariats

Une meilleure collaboration avec les associations privées	p.40
La recherche de concours spécifiques au projet du Centre	p.40

Le Centre Hors les murs

La politique internationale du Centre	p.41
Un moment exceptionnel : 1997/1999	p.41

Pour en savoir plus

Fiches pratiques **p.42**

1- La loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création du Centre	p.42
2- Le Décret n°95-1351 du 24 décembre 1992 portant statut et organisation du Centre	p.44
3 - L'organigramme	p.48
4 - Rétrospective expositions	p.49
5 - Rétrospective cinéma	p.56
6 - Catalogue éditions	p.58

Index **p.60**

Bibliographie **p.61**

Quelque trois années plus tôt, en 1969, le président Georges Pompidou propose la construction d'un Centre culturel destiné aux différentes formes de l'expression artistique contemporaine et à la lecture publique. Un programme correspondant à ces objectifs est réalisé, un concours international d'architecture est lancé. 681 projets sont proposés, dont 491 étrangers, issus de 49 pays.

Le jury choisit pour lauréat Renzo Piano (Italie), Richard Rogers (Angleterre) et Gianfranco Franchini (Italie). Les travaux débutent en avril 1972. Le 31 janvier 1977, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou est inauguré.

LE CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

Repères

Date de naissance : 31 janvier 1977

Acte de naissance : "Il est créé, sous forme d'établissement public national à caractère culturel, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, un Centre national d'art et de culture portant le nom de Georges Pompidou" (*voir fiche 1/Loi du 3 janvier 1975, p.42*)

Tutelle : Le ministère de la Culture dont il reçoit une subvention.

Direction : Un président, nommé pour trois ans par décret en Conseil des ministres, assisté d'un directeur général et une instance de "conseil de direction", composé d'après le texte du décret du 24 décembre 1992.

Structures : Outre les grandes directions d'un établissement public, le Centre comprend deux départements de contenu culturel :

- le Musée National d'art moderne-Centre de création industriel (**Mnam**)
- Le Département du développement culturel (**Ddc**)

et deux organismes associés :

- La Bibliothèque publique d'information (**Bpi**), établissement public autonome
- L'Institut de recherche et de coordination acoustique - musique (**Ircam**), association reconnue d'utilité publique

(*voir fiche 3/organigramme, p. 48*)

Les présidents :

- jusqu'en mars 1977 - Robert Bordaz
- de 1977 à 1980 - Jean Millier
- de 1980 à 1983 - Jean-Claude Greshens
- de 1983 à 1986 et de 1986 à 1989 - Jean Maheu
- de 1989 à 1991 - Hélène Ahrweiler
- de 1991 à 1993 - Dominique Bozo
- depuis 1993 - François Barré

Hauteur : 42 m

Longueur : 166 m

Largeur : 60 m

10 niveaux dont 5 étages, 2 niveaux d'accès et 3 sous-sols.

Un étage : 7 500 m² (deux terrains de football)

Superficie totale (Ircam et parking compris) 103 300 m²

Il est situé en contrebas d'une vaste place pavée : la "**piazza**".

Visiteurs : 20 à 25 000 par jour

8 000 000 par an

Budget pour 1995 (prévisionnel)

Subventions totales : 467 MF dont

- crédits d'acquisition d'oeuvres : 20 MF
- crédits de travaux : 90 MF

Recettes propres (entrées, partenariat, produits commerciaux...) : 87 MF

Budget total : 554 MF

Histoire – jalons

Les missions d'origine

(voir fiche pratique 1/Loi du 3 janvier 75, p.42)

Dès sa création, le Centre s'est vu définir des missions propres correspondant à son positionnement original de centre culturel, tête chercheuse au service de la création artistique. L'éventail de ses missions n'a cessé de s'élargir et ne peut être défini de façon exhaustive : par nature, le Centre est "un projet inachevé", selon l'expression de son Président, un lieu complexe en perpétuel mouvement.

Ce positionnement se justifie au travers de **trois traits de caractère essentiels** :

La pluridisciplinarité

Le Centre a décidé de s'ancrer dans notre siècle en choisissant la diversité.

Arts plastiques, design, architecture, video, photo, spectacles vivants, cinéma, musique, littérature : tous les domaines artistiques sont représentés dans ce lieu. le public peut ainsi mieux cerner l'art dans sa diversité en utilisant les passerelles que lui offre le Centre au travers des manifestations du Mnam-Cci (voir p. 11), de l'Ircam (voir p. 17), de la Bpi (voir p.15), du Ddc (voir p. 13).

L'ouverture

L'accès à la connaissance se fait au Centre Georges Pompidou dans un lieu ouvert et aéré.

Le bâtiment conçu comme "un diagramme spatial évolutif" permet au visiteur de passer librement d'un espace à l'autre.

Si le visiteur peut se déplacer à sa guise, il peut aussi facilement se perdre ce qui favorise la découverte des créations artistiques présentées par le Centre.

Ainsi, le Centre Georges Pompidou a été pensé et conçu pour être propice à la communication sociale.

Le paradoxe

Le Centre veille au patrimoine culturel de la Nation qu'il est chargé d'enrichir. Il est donc à la fois gardien du passé et tourné vers l'avenir puisque il doit favoriser la création.

Ces trois grandes caractéristiques font du Centre un organisme aux missions multiples et variées :

– Il **rassemble, conserve et enrichit** les collections et oeuvres d'art acquises par l'Etat.

– Il **encourage** la création artistique sous toutes ses formes.

– Il **informe et forme** le public.

Didactique et pédagogie sont deux mots d'ordre pour le Centre. Il s'agit non seulement de sensibiliser le public non averti à la connaissance des arts et de la culture mais aussi de fidéliser le public existant.

– Il **conseille**.

Les collectivités locales ainsi que tous les organismes publics ou privés peuvent à tout moment s'adresser au Centre pour être orientées notamment dans le domaine architectural.

– Il **coordonne** tout un ensemble d'actions consacrées à la création artistique. Il est le point de ralliement de divers organismes publics ou privés qui lui sont associés et assure ainsi le bon fonctionnement et l'animation de tout un ensemble culturel.

En assurant ces missions, le Centre Georges Pompidou cherche surtout à diffuser la connaissance des arts et de la culture.

De la conception à la réalisation

1970 : sur la base du programme répondant aux objectifs du président Georges Pompidou et conçu par l'équipe de Sébastien Loste, le concours international d'architecture est lancé. Le jury, placé sous la présidence de Jean Prouvé, constructeur de réputation internationale, choisit pour lauréats Renzo Piano, Richard Rogers et Gianfranco Franchini, assistés du bureau Ove Arup and Partners.

La délégation pour la réalisation du Centre Beaubourg est créée fin 1971, puis prend le titre, par décret du ministère des Affaires culturelles, d'Établissement public constructeur du Centre Beaubourg. Robert Bordaz en est nommé président.

Les travaux débutent en avril 1972 (la construction de la charpente métallique commencera en septembre 1974), les institutions futures du Centre se définissent. Dès juillet 1972, le Centre de création industrielle est intégré au Centre Beaubourg. En 1974, le transfert des collections du Musée national d'art moderne, situé avenue du Président Wilson, est projeté.

La loi portant création du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou est votée en janvier 1975. Cette même année, la gestion du Musée national d'art moderne est transférée.

Janvier 76, les décrets portant statut du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou et de la Bibliothèque publique d'information sont promulgués. Le Centre comprend deux départements : le Musée national d'art moderne et le Centre de création industrielle (Mnam-Cci), ainsi que des services communs ; il peut s'associer avec la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam). Le décret

constituant l'Ircam sous forme d'association régie par la loi de 1901 paraît en décembre de la même année.

Le 31 janvier 1977, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou est inauguré par M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République. Le 2 février, il est ouvert au public.

Le monument, le bâtiment et son évolution

Fiche technique

Renzo Piano, Richard Rogers et Gianfranco Franchini, les architectes du Centre, ont conçu le bâtiment comme un "diagramme spatial évolutif".

Le bâtiment comporte deux parties :

– une infrastructure de 3 niveaux où sont regroupés des locaux techniques et des services.

– une vaste superstructure en verre et en acier de 7 niveaux, y compris la terrasse et la mezzanine, concentrant la plupart des secteurs d'activités du Centre, à l'exclusion de l'Ircam situé place Stravinski.

Les concepteurs du Centre Georges Pompidou ont cherché à optimiser la mobilité de l'espace pour en favoriser l'interdisciplinarité.

Dimensions du bâtiment :

– surface du terrain : 2 hectares

– surface du Centre : 103 305 m²

– superstructure : 7 niveaux

hauteur : 42 m (côté rue Beaubourg)

45,5 (côté place),

longueur : 166 m, largeur : 60 m

– infrastructure : 3 étages,

profondeur : 18 m, longueur : 180 m,

largeur : 110 m

Matériaux mis en oeuvre :

- terrassement : 300 000 m³
- béton armé : 50 000 m³
- ossature métallique : 15 000 tonnes d'acier
- façades : surfaces vitrées : 11 000 m²
surfaces opaques : 7 000 m²

Energie :

- électricité : installée : 42 M KVA
consommée : 35 M KVA
- secours : 3200 KVA
- puissance frigorifique : 11 millions frigories/h
- air conditionné : 42 centrales de traitement d'air, quantité d'air soufflé : 1 600 000 m³/h

La charpente métallique :

Elle est constituée de 14 portiques supportant 13 travées, de 48 m de portée chacun, espacés de 12,80m. Sur les poteaux, et à chaque niveau, viennent s'articuler des éléments en acier moulé, "les gerberettes", qui mesurent 8 m de long et pèsent 10 tonnes. Les poutres, d'une longueur de 45 m, s'appuient sur ces gerberettes qui transmettent les efforts dans les poteaux et sont équilibrées par des tirants ancrés dans des barettes.

La charpente est contreventée dans les plans verticaux des quatre façades et horizontaux des planchers. Ceux-ci, constitués de poutrelles entrecroisées sont recouverts d'une dalle de béton.

Chaque étage a une hauteur de 7 m entre planchers. Le montage s'est effectué verticalement dans le sens sud-nord, travée par travée et sur cinq niveaux. La superstructure, en verre et en acier, enveloppe les grands espaces banalisés.

Les couleurs :

La priorité a été donnée à la plus grande mobilité fonctionnelle possible en libérant l'espace intérieur des gaines techniques et

des organes de circulation (escaliers, ascenseurs, etc.).

Arrimées à l'extérieur du bâtiment, se détachent les gaines techniques de quatre couleurs :

- bleu : air (climatisation)
- vert : fluides (circuits d'eau)
- jaune : gaines électriques
- rouge : communications (ascenseurs...) sécurité (pompes incendie...)

Coût de la construction (en MF, 1972) :

- achat du terrain : 85
- bâtiment principal et équipement : 750
- Ircam : 100
- place Stravinski : 28
- divers : 30
- Total : 993

La sécurité au Centre Pompidou

Le service sécurité, particulièrement important, comprend 130 agents de sécurité dont 21 pompiers, qui assurent une présence effective de 24 heures sur 24 tout au long de l'année. En 1993/94, le service sécurité a participé à la surveillance et à la sauvegarde de 5,7 millions de visiteurs. Les agents sont intervenus près de 1200 fois lors d'interventions diverses (incendies, secours à personnes...) En cas d'incendie, l'ensemble du bâtiment, y compris les éléments de la structure, est protégé par une installation de sprinklers. Les poteaux sont remplis d'eau traitée en perpétuel mouvement, permettant d'éviter une surchauffe rapide de la structure en acier : celle-ci peut rester stable au feu pendant deux heures.

Les travaux

En quinze ans de fonctionnement, le Centre Georges Pompidou a nécessairement évolué. En 1997, il fêtera ses vingt ans. D'ici là, il aura fait peau neuve. Un vaste projet de rénovation, en effet, répond à un état des lieux lancé en 1991, qui poussait à constater le vieillissement accéléré du bâtiment, la nuisance des abords immédiats à son image, enfin le sous-développement des surfaces d'accès et d'accueil du public.

La rénovation des abords

La première phase de cette rénovation concerne l'aménagement des abords du Centre Georges Pompidou. Celui-ci a conclu en 1991 avec la Ville de Paris une convention confiant au cabinet d'architecture Renzo Piano une étude de remise en valeur des abords du Centre Georges Pompidou.

Le projet cherche à rétablir une unité des abords, à la fois par une délimitation plus claire du périmètre immédiat du Centre proprement dit et par une liaison visuelle et physique plus fluide avec les zones avoisinantes. L'aménagement concerne une zone délimitée par la rue Beaubourg et la rue du Renard à l'est, la rue Rambuteau au nord, la rue Saint-Martin à l'ouest et la rue du Cloître Saint-Merri au sud. L'ensemble de cette zone piétonne sera traité, y compris la piazza et la place Stravinsky. L'atelier Brancusi, actuellement situé au coin nord-ouest du site, sera reconstruit. Le projet ne propose pas de modification lourde des espaces urbains. Il s'agit plutôt d'une mise en ordre et d'un "nettoyage" de l'existant : une valorisation des points forts du projet d'origine, une suppression des points faibles.

Un bâtiment à terminer

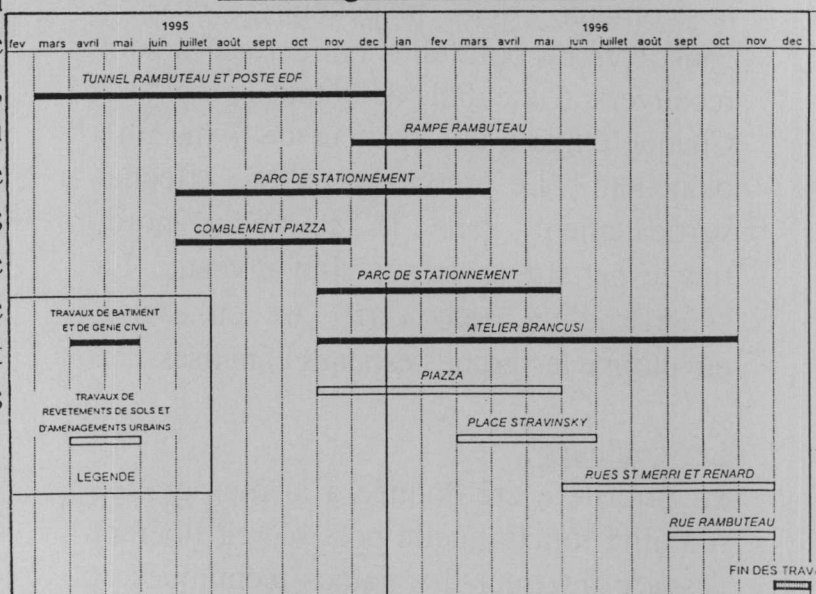
– La rénovation technique

La fréquentation intensive du bâtiment qui, dès les premiers jours accueillait quatre fois plus de visiteurs que son programme ne le prévoyait, a plus rapidement que de coutume mis en évidence les points positifs ainsi que les faiblesses de son programme architectural, notamment certains espaces dont la définition n'a pu être suffisamment élaborée lors de la construction (bureaux, réserves, forum, terrasses...), et des besoins sous-estimés (accueil, circulations générales).

– L'Ircam

Il s'agit de réhabiliter les immeubles dits des "Bains-Douches" et la bibliothèque Jules Ferry, pour une surface totale de 2011 m², afin d'y loger une partie de l'administration de l'IRCAM, les locaux dévolus aux activités pédagogiques et à la documentation publique Ircam (voir *La pédagogie à l'Ircam*, p.33). Le Maître d'Oeuvre désigné est Daniel Rubin, de l'atelier Canal. Le montant de l'opération est estimé à 31 M.F. Le chantier a débuté le 1 juillet 1994 pour un achèvement au premier trimestre 1996.

Calendrier prévisionnel des travaux de réaménagement des abords



LES DEPARTEMENTS ET ORGANISMES ASSOCIES

Le Musée national d'art moderne – Centre de création industrielle : conserver le patrimoine, susciter la création de demain

D'innombrables visiteurs sont déjà venus au Musée national d'art moderne. Beaucoup d'entre eux ont découvert pour la première fois l'une des plus importantes collections d'art du XXe siècle au monde ; un très grand nombre y revient pour retrouver des oeuvres aimées, pour prendre connaissance des nouvelles acquisitions, pour explorer des pans pour eux encore inconnus d'une collection multiforme ; d'autres entretiennent une relation continue de familiarité avec le musée et la diversité des activités du Centre Georges Pompidou.

Le Musée national d'art moderne se situe aujourd'hui au premier rang parmi les grands musées consacrés à l'art historique du XXe siècle, mais il détient en outre un fonds très significatif des grands courants de l'art contemporain international, incluant ses développements dans les domaines de l'image photographique ou animée (cinéma, vidéo), montrant enfin que la seconde révolution artistique de l'art du XXe siècle s'est produite à partir de la fin des années 50.

Depuis le décret du 24 décembre 1992 (voir fiche 2/Décret 1992, p.44), les deux départements constitutifs du Centre Georges Pompidou – le Musée national d'art moderne et le Centre de création industrielle – se sont réunis en un seul département, tandis qu'était créé un nouveau Département du développement culturel regroupant toutes les activités de caractère pédagogique, éditorial et "parlé" (Voir p. 13). Tout naturellement, le Mnam-Cci s'engageait alors dans une politique

d'acquisitions très volontariste dans les domaines du design et de l'architecture qui, en deux ans, a obtenu des résultats considérables.

Le Mnam-Cci détient un fonds rassemblant, avec près de 4200 artistes représentés, environ **36 000 oeuvres pour les arts plastiques, dessins, photographies, films et vidéos**. Pour l'architecture, environ **800 oeuvres** (dessins, maquettes, photographies et films) et pour le design, environ **1 000 oeuvres** (dessins, maquettes, pièces de série, pièces uniques de designers, pièces de mobilier et graphisme).

Ce fonds unique et significatif des grands courants de l'art du XXe siècle et de l'art contemporain est à la base de la politique de partenariat du Musée national d'art moderne et du Centre Georges Pompidou, permettant la réciprocité des prêts aux expositions internationales (voir *Le Centre et ses partenariats*, p. 40), mais aussi une collaboration constante avec les musées français sur les différents domaines de l'art du XXe siècle.

Dans le bâtiment, les collections permanentes du Mnam-Cci occupent le quatrième et le troisième étages où sont exposées environ **800 oeuvres**. La partie la plus historique se situe au quatrième, où les grands mouvements artistiques de 1905 aux années soixante occupent 6000 m². Au troisième, sur une surface de 2900 m², c'est l'art contemporain qui est donné à voir dans ses continuelles métamorphoses.

Tous les six mois, la conservation du musée renouvelle **l'accrochage** des collections permanentes tout en prenant soin d'y maintenir les chefs-d'oeuvre que le public est en droit d'attendre dans la logique historique du parcours.

Cette exploration continue des richesses du musée est complétée au quatrième par plusieurs espaces affectés :

- **la Galerie du Musée** permet de faire connaître les acquisitions récentes ou de présenter des dossiers thématiques combinant différents aspects des collections ;
- **la Galerie d'art graphique** accueille des expositions individuelles mais aussi des expositions thématiques conçues à partir du fonds des dessins ;
- **la Galerie de la Tour** permet de présenter en permanence des sélections des collections photographiques.

Au troisième, une salle de consultation permet de visionner à la demande les collections vidéo (*voir Nouveaux Médias, p. 20*); la salle de cinéma du musée présente une programmation continue de films d'artistes ou de films sur l'art (*voir le*

cinéma p.23) ; une sélection de la donation Cordier réunit continûment les artistes auxquels le donateur était particulièrement attaché ; enfin, sont constamment accessibles quelques grands environnements d'artistes, notamment le *Jardin d'hiver* de Jean Dubuffet.

D'importants travaux doivent, à partir de 1997, modifier profondément l'économie et la situation des espaces du musée, permettant tout d'abord de rendre au public l'un des trésors du Centre Georges Pompidou, *l'Atelier Brancusi*, enfin accessible dans des conditions optimum de sécurité, de conservation, d'éclairage et de présentation, de développer les surfaces consacrées à l'art vivant, au design et à l'architecture, enfin d'accorder à des services spécialisés semi-publics, comme les Cabinets des Dessins et de la Photographie, et comme la Documentation, la place qui leur est aujourd'hui indispensable pour la consultation des chercheurs et la bonne conservation de leurs collections. Un atelier de Restauration permettra également d'apporter les meilleurs soins à ces collections exceptionnelles.

Le Département du développement culturel : offrir à tous les publics un meilleur accès à la culture

Département constitutif du Centre Georges Pompidou aux côtés du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle, le département du Développement culturel se donne pour mission d'offrir à tous les publics un meilleur accès à l'art et à la culture d'aujourd'hui. Créé par le décret du 24 décembre 1992 (*voir fiche 2, p.44*), il comprend six services ou cellules rassemblant plus de soixante personnes. Dans les domaines de l'édition, de l'audiovisuel, de l'actualité, de la pédagogie et de l'éducation, le département mène une politique active et novatrice, fondée sur une double action : une action de réflexion et de recherche ; une action de production centrée sur l'information du public, l'actualité artistique et culturelle, et l'action pédagogique. Ainsi assume-t-il tout particulièrement la vocation interdisciplinaire du Centre Georges Pompidou : rassembler, croiser, diffuser les arts et les disciplines qui font la culture de notre siècle.

Il a particulièrement pour mission :

- de développer et de diversifier, par l'intermédiaire de ses services spécialisés (Atelier des enfants, service éducatif), les formes et les outils de l'action éducative destinée, dans sa double dimension d'animation et de production pédagogique, aux différents publics du Centre ;
- d'élaborer les politiques éditoriales, de coordonner leur mise en oeuvre et de participer à celle-ci, par l'intermédiaire de son service éditorial et de ses cellules spécialisées dans la production de périodiques ;

- d'élaborer la politique audiovisuelle du Centre et de contribuer, par l'intermédiaire de sa cellule audiovisuelle, à sa mise en oeuvre ;
- de faire du Centre Georges Pompidou, par l'intermédiaire de son service des Revues parlées et de son futur Centre d'information, un lieu de réflexion et de débat sur l'actualité culturelle et un lieu de diffusion de la création littéraire ;
- de conduire une réflexion et d'apporter un conseil sur le développement des moyens d'information culturelle du public et, notamment, des technologies nouvelles de l'information ;
- de proposer la politique de recherche du Centre, de coordonner sa mise en oeuvre et, dans certains cas, d'en assumer la responsabilité.

Le département du Développement culturel, ce sont :

- **des produits éditoriaux** : les catalogues des expositions et manifestations du Centre, de nombreuses coéditions (*voir fiche 6 / catalogue éditions, p.58*) ;
- **des produits audiovisuels** qui rassemblent et recueillent les grands témoignages de la culture du XX^e siècle ;
- **Une revue trimestrielle, Les Cahiers du Musée national d'art moderne**, publication très spécialisée qui assument régulièrement une réflexion en matière d'histoire de l'art moderne et d'esthétique. Ils publient également dans des numéros hors-série annuels les archives conservées par la documentation du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle ;

– **des manifestations d'actualité culturelle** à travers la programmation des **Revue Parlées** (*voir Manifestations et spectacles p.22*) ;

– **une action éducative et pédagogique** à l'intention des différents publics du Centre : ainsi l'**Atelier des enfants** (*voir Formation et pédagogie p. 31*) est-il chargé de concevoir et d'expérimenter des instruments d'animation artistique et culturelle destinés aux enfants, dans les domaines des arts plastiques, de l'environnement et de la musique. Il développe une réflexion pédagogique spécifique à son public, réalise des expositions expérimentales, organise des

formations destinées aux éducateurs, conçoit des produits éditoriaux et contribue à leur réalisation. **Le service éducatif** (*voir Formation et pédagogie p. 29*), quant à lui, propose aux divers publics du Centre de nouveaux moyens de découverte, de compréhension et de réflexion, un meilleur accès aux expositions et aux collections, ainsi qu'à l'institution dans son ensemble.

La **Galerie d'information** enfin constitue un lieu original d'information pour le public du Centre (*voir Documentation et information p.26*).

La Bibliothèque publique d'information : offrir des collections multimédias en libre accès à tous les publics

La Bibliothèque publique d'information a été conçue à partir de 1967 par Jean-Pierre Seguin comme une bibliothèque publique nationale expérimentale pour tout le réseau de lecture publique, offrant en libre accès total et à tous les publics des collections multimédia.

Organisme associé au Centre Georges Pompidou, la Bpi est un établissement public autonome, placé sous la tutelle du ministère chargé de la culture (Direction du Livre et de la Lecture), pourvu d'un conseil d'administration propre, que préside le président du Centre. Son directeur est nommé par le ministre de la Culture, son personnel est géré par le ministère de l'Éducation nationale et par le ministère de la Culture.

Un lieu ouvert à tous

La Bpi est ouverte à tous, sans aucune formalité. Les documents (exceptés les vidéos et les micro-documents disponibles sur demande aux bureaux d'information) sont en libre accès. On n'y pratique pas le prêt. Tous les documents doivent être consultés sur place mais tous les types de documents de références et d'actualité y coexistent, sous différents supports, véritable corpus encyclopédique des connaissances.

Une fréquentation exceptionnelle

Au Centre Georges Pompidou, la Bpi connaît une moyenne journalière de 12 000 personnes, ce qui en fait une des bibliothèques les plus fréquentées du monde sans que cette affluence ne se démente depuis l'origine.

Aider les utilisateurs à s'orienter eux-mêmes et à se servir au mieux de ses multiples ressources est une des priorités de la Bpi. Ainsi, tout son personnel assure

à tour de rôle l'accueil du public dans les différents bureaux d'information répartis selon les principaux domaines de la connaissance (voir *Formation et pédagogie – Service accueil des publics de la Bpi*, p.32).

Des collections multimédias

15,5 km de rayonnages, 360 000 titres d'ouvrages, 450 000 volumes, 2 600 abonnements à des périodiques et des revues.

10 000 disques et CD, 670 méthodes d'apprentissage des langues, 136 000 photographies accessibles sur 3 vidéodisques et grâce à un logiciel de recherche spécial.

2600 vidéos documentaires, 65 vidéodisques et 250 CDV d'opéras, 80 types de CD ROM, 150 didacticiels en réseau avec un logiciel d'accès libre sur les postes de la bibliothèque.

1500 dossiers de presse thématiques et plus de 30 000 dossiers biographiques constitués par le service **Public Info** (voir *Documentation et information* p. 28).

55 terminaux pour le catalogue en ligne. Les 11 000 m² de salles de lecture comportent 1800 places assises dont 260 sont équipées d'appareils de lecture (magnétoscopes, lecteurs de microdocuments et de vidéodisques...).

Et encore un espace spécifique : la **Salle d'actualité**, (voir *Documentation et information* p.28), lieu de promotion de l'édition française ou de l'édition distribuée en France (livres, disques, périodiques et édition électronique).

Un pôle d'animation et de diffusion

Grâce à sa situation dans le Centre Georges Pompidou, la Bpi organise, soit dans ses espaces propres (Galeries de la Bpi, Salle d'actualité, Salle Jean Renoir),

soit dans les espaces communs du Centre des manifestations importantes. Ainsi, le "Café Viennois" reconstitué lors de l'exposition "Vienne", où des milliers d'ouvrages, des oeuvres théâtrales et musicales jouaient la vie de l'époque, "Parlez-vous français?", exposition didactique et attractive sur les variétés de la langue française, "Mémoires du futur", véritable laboratoire de l'avenir, ou encore le "Forum du reportage", le "Forum de la Révolution" ou "Télévisions d'Europe" ; ou plus récemment Walter Benjamin, Groyes Perec, Boris Pasternak, les livres futuristes russes.

La Bpi propose également, en location, sous forme de panneaux, une vingtaine d'expositions aux organismes culturels qui en font la demande.

Chaque année, le service audiovisuel de la Bpi organise, au mois de mars, un festival de films sociologique et ethnographiques, "Cinéma du Réel", qui s'est acquis une réputation mondiale, tandis qu'une sélection des films présentés est achetée pour enrichir les fonds des bibliothèques centrales de prêt et des bibliothèques municipales.

Un ou deux autres cycles de films documentaires sont organisés dans l'année sur des thèmes qui peuvent être en relation avec d'autres manifestations (ex : la Ville) (voir *Manifestations et spectacles - Cinéma documentaire*, p.24).

D'autres initiatives : ses débats hebdomadaires sur l'actualité, des cycles plus fondamentaux sur les grandes questions de notre époque (éthique, droits de l'homme, etc) qui font de la Salle d'actualité un observatoire social en relation avec les Revues parlées (voir p. 28).

Lieu d'expérience unique sur la lecture, la Bpi dispose d'un service des Etudes et de la recherche qui évalue en permanence les

demandes et les pratiques du public...pour en savoir davantage...

La Bpi édite également des publications qui lui sont propres (voir fiche 6/Catalogues éditions/les publications de la Bpi, p. 59)

Une politique d'innovation technologique

Chacun des services de la Bpi développe de nouveaux programmes : signalétique, méthodes de "désherbage" des collections qui doivent être maintenues à jour dans un volume constant, accès du grand public aux bases de données, aux logiciels permettant de consulter les images du vidéodisque, à la logithèque, accès des aveugles aux documents par différentes technologies, publication du catalogue sur CD ROM (LISE fut le premier CD ROM français), télécommunication de collections d'images par le réseau Numeris et écran de haute définition et de consultation par minitel, et bientôt diffusion également à distance des dossiers de presse.

Depuis sa création, la Bibliothèque publique d'information a considérablement évolué, adaptant ses services et son offre documentaire aux nouveaux développements technologiques et au marché de l'information..

Elle a ainsi accueilli depuis le 28 juin 1995 le réseau **Internet**. Le but de la Bpi étant pédagogique, la navigation sur le réseau sera réglementée : la messagerie par exemple ne sera pas accessible. Au même moment, la Bpi entre aussi sur le net, comme le nomme ses habitués. Au menu de son serveur les 6 rubriques suivante : qu'est-ce que la Bpi? les responsables, visite de la Bpi, le catalogue de la Bpi, le calendrier des manifestations, les publications de la Bpi.

L'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (Ircam)

En 1969, à la demande du Président Georges Pompidou, Pierre Boulez crée l'Ircam (Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique). Inauguré en 1977 – en sous-sol au niveau de la place Igor-Stravinski-, l'Ircam bénéficie d'une pluralité de compétences internationales, musicales et scientifiques et d'un potentiel technologique inédit.

Depuis janvier 1992, l'Ircam est dirigé par Laurent Bayle. Chercher, créer et transmettre sont les trois pôles autour desquels se développe l'activité de l'Ircam.

Chercher

L'Ircam mène des recherches pluridisciplinaires sur les apports de l'informatique et de l'acoustique à la problématique musicale. Plusieurs domaines peuvent être sommairement soulignés :

- L'acoustique instrumentale (analyse et évolution des instruments traditionnels),
- les études en psychologie de la musique (sciences cognitives),
- L'acoustique des salles (recherche favorisée par l'existence de l'Espace de projection, lieu privilégié d' experimentation),
- les méthodes de synthèse sonores,
- les systèmes de traitement numérique du signal en temps réel (ex : la station d'informatique musicale),
- la mise au point de logiciels de contrôle et de représentation musicale (composition assistée par ordinateur, nouveaux modes de dialogues entre l'interprète et l'ordinateur...)

Les échanges avec les grandes institutions universitaires et de recherche sont nombreux.

Créer

Les travaux menés à l'Ircam ont pour vocation principale la mise au point

d'outils et de méthodes assez généraux, qui viennent nourrir l'invention du compositeur et contribuer à l'élaboration de nouvelles formes musicales. L'Ircam stimule la production d'oeuvres nouvelles utilisant les résultats de ces recherches. Chaque année, une trentaine de compositeurs est accueillie.

Pour donner tout son sens à sa démarche et faire connaître cette production au public, l'Ircam organise de nombreuses manifestations (saisons parisiennes de concerts "XX^e siècle", tournées internationales...) avec son partenaire privilégié, l'Ensemble InterContemporain (orchestre de 31 solistes, présidé par Pierre Boulez et dirigé par David Robertson).

Transmettre

• La valorisation

Certaines recherches débouchent sur des contrats de développement avec des partenaires industriels. De plus, un Forum (groupe utilisateur en informatique musicale) a été récemment créé, dont l'adhésion est réservée à toute personne qui souhaite accéder aux logiciels et réseaux de communication de l'Ircam.

• La pédagogie (*Voir la pédagogie à l'Ircam, p. 33*)

• La communication et les éditions

L'Institut est présent à de nombreux salons musicaux et scientifiques. Il organise chaque année des journées portes ouvertes. Il diffuse également différents produits éditoriaux, discographiques et audiovisuels. (*voir fiche 6/Le catalogue éditions/Les publications de l'Ircam, p. 59*)

L'espace Ircam

Les espaces initiaux, ouverts en même temps que le Centre Georges Pompidou et situés au sous-sol de la place Igor Stravinsky, regroupaient studios et laboratoires pour la recherche et la création, une chambre anéchoïque, un studio d'enregistrement, un atelier de mécanique et l'Espace de projection (salle de concert et d'experimentation à l'acoustique variable pilotée par informatique).

En 1990, une tour conçue par Renzo Piano, abritant les services généraux, a été inaugurée.

Dès 1996, deux bâtiments anciens, jouxtant la "Tour Piano" et ayant fait l'objet d'une rénovation intérieure,

viendront renforcer ce complexe. Ils sont destinés à l'ensemble des activités pédagogiques (salle de cours, de conférences, studios pour étudiants) et au pôle documentaire que représente la médiathèque. (*Voir la médiathèque de l'Ircam, p. 27*)

LES EXPOSITIONS ET MANIFESTATIONS

Les deux activités principales du Centre Georges Pompidou sont la présentation d'expositions dans des galeries, et la présentation de spectacles dans des salles. On entend par *expositions* soixante à soixante-dix propositions par an, dans des espaces et des durées très diversifiées, de la Grande Galerie du cinquième étage pour quatre mois, au Petit Foyer du premier sous-sol pour une semaine; expositions pluridisciplinaires, monographies, mais aussi présentations documentaires consacrées à un écrivain, un cycle cinématographique, un scénographe. On entend par *spectacles* des propositions théâtrales, chorégraphiques, des concerts, des projections cinématographiques de fiction et documentaire, de la vidéo mais aussi des colloques, des débats, des avant-premières ...

Les expositions

Les expositions constituent évidemment le média premier du Centre Georges Pompidou. Le public le plus large doit y trouver les moyens de mieux comprendre notre époque, de mieux percevoir l'évolution de la création contemporaine. Les expositions suivent une programmation ciblée selon différentes perspectives :

Donner à voir des créateurs dont l'oeuvre constitue un jalon essentiel de l'histoire du XX^e siècle.

– dans les galeries d'exposition

Les saisons sont ponctuées de rétrospectives consacrées aux oeuvres de grands créateurs du XX^e siècle. Le Centre Georges Pompidou affirme ainsi sa volonté de faire connaître les artistes dont l'oeuvre balise notre siècle.

- Dali (840 000 visiteurs)
- Matisse (735 000)

- Bonnard (488 000)
- Andy Warhol (307 000)
- Kandinsky (350 000)

...

– au Mnam-Cci

Depuis maintenant plusieurs années, le Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle s'attache à conjuguer la permanence de la présentation des collections et la programmation d'expositions temporaires.

Répondre aux questionnements majeurs de l'époque, s'interroger sur les étayages du siècle.

Il s'agit de recenser les grandes questions qui ont travaillé l'art de ce siècle, où les interrogations de chacun sur l'Art et l'industrie, l'Art et le Sexe, l'Art et l'Histoire seront développées à travers toutes les disciplines représentées au Centre.

- Manifeste (187 000 visiteurs)
- Féminin-Masculin, le sexe de l'art (en 1995)
- Les ingénieurs du siècle
- Du spirituel et du sacré dans l'Art

...

Donner à voir des grandes expositions thématiques pluridisciplinaires qui mobilisent tous les grands départements du Centre

- Paris- Moscou (425 000 visiteurs)
- Paris- Berlin (408 000)
- Paris- Paris (473 000)
- Vienne (450 000)

...

Donner à découvrir les créateurs d'aujourd'hui.

Si les rétrospectives, monographies, cycles thématiques tentent de montrer de quelle façon la création d'aujourd'hui et celle d'hier se répondent, il importe que le Centre ouvre aux artistes vivants le cadre de grandes expositions monographiques.

- Kabakov (en 1995)
- Jacques Herzog et Pierre de Meuron (en 1995)
- Tadao Ando (en 1993)

...

Pour une rétrospective complète des expositions du Centre, voir fiche 4, p. 49.

Les nouveaux médias

Les films et vidéos réalisés par des artistes ont trouvé une place au sein des activités du Musée national d'art moderne dès son intégration au Centre en 1976. Ils ont en effet très tôt été intégrés au même titre que les supports plus traditionnels aux expositions et dans les collections.

Les images de synthèse et les nouvelles technologies ont, quant à elles, été prises en considération au Centre de création industrielle au moment de la préparation de l'exposition *Les Immatériaux* en 1985.

Le département Nouveaux média (vidéos, nouvelles technologies), mis en place au Musée national d'art moderne depuis 1986, s'intéresse aux relations qui se sont établies et continuent à se nouer entre les arts plastiques pouvant être considérés comme traditionnels (peinture, sculpture, installation) et les supports de création d'aujourd'hui (la vidéo, l'image de synthèse, le CD ROM...). Il s'avère que, depuis les années 60, les artistes se sont intéressés aux arts techniquement reproductibles et continuent à intégrer dans leurs pratiques les supports technologiques voyant le jour.

Quatre secteurs d'activités complémentaires se sont instaurés :

– la production d'oeuvres sur ces supports en vue de présentation dans les expositions ou d'enrichissement des collections ;

– la constitution d'une collection devenue à ce jour l'une des plus importantes sur le plan international par la qualité et la quantité des oeuvres (650 bandes vidéo et 24 installations);

– la programmation de bandes vidéo ou d'images de synthèse en fonction de l'actualité ou au sein des grandes expositions contemporaines du Centre ;

– l'exposition monographique ou thématique liée à ces supports et les mettant en perspective au sein des tendances artistiques actuelles.

La collection recouvre la multiplicité des courants artistiques internationaux (fluxus, body art, art minimal, artconceptuel, art post-conceptuel) et est composée d'oeuvres d'artistes issus tant de la performance, de la littérature que du cinéma et des arts plastiques, tels Vito Acconci, Chantal Akerman, Robert Ashley, Robert Cahen, Jean-Luc Godard, Mona Hatoum, Gary Hill, Jenny Holzer, Michaël Klier, Thierry Kuntzel, Harmut Lerch, Bruce Nauman, Marcel Odenbach, Nam June Paik, Bill Viola, Robert Wilson, etc.

Il y eu tout au long de ces années une volonté d'intégrer ces oeuvres d'un caractère temporel plus exigeant au sein des activités plastiques contemporaines. La pratique du programme vidéo au sein de l'exposition elle-même est courante et appropriée.

Afin d'affirmer la présence de ces créations et d'en faciliter l'accès, un **Espace Vidéo** a été inauguré avec l'exposition *Manifeste* au troisième étage du Musée, parmi les collections contemporaines.

L'attitude du spectateur vis à vis de l'image s'étant modifiée ces dernières années, il a paru important de mettre à la disposition du public l'ensemble de la collection en libre consultation. L'invention du magnétoscope permet ce rapport individualiste et actif du spectateur à l'oeuvre. Les 650 bandes vidéo y sont consultables individuellement.

Le secteur désigné encore aujourd'hui par l'expression "nouvelles technologies" est consacré aux recherches théoriques et pratiques sur les nouveaux supports et leurs relations aux arts plastiques.

L'activité mise en place conjointement par le Mnam-Cci en 1992, "La **Revue virtuelle**", aborde le domaine du virtuel, de l'image de synthèse et des multimédias d'un point de vue scientifique, esthétique, muséographique et pédagogique. Les douze numéros thématiques de cette Revue Virtuelle partent en itinérance en 1995-96. La Revue poursuit ses conférences et la publication de ses carnets dans le Centre, et élabore pour mars 1996 un CD ROM dont l'objet est une réflexion sur l'esthétique des nouvelles technologies.

Activités

Des expositions thématiques : *Passages de l'image* en 1989, dans les Galeries contemporaines (une itinérance a été organisée en Espagne et aux Etats-Unis) proposant une lecture des croisements entre les arts techniquement reproductibles : de la photographie au cinéma, à la vidéo et aux images de synthèse.

Un participation sous forme de programme ou de présentation d'oeuvres dans les expositions thématiques et collectives, par exemple : *Présence polonaises, Les Immatériaux, La Collection vidéo, Tendances multiples, Art et Pub, La Ville, Joseph Beuys...*

Des monographies d'artistes : *Stan Douglas, Mona Hatoum, Gary Hill, Thierry Kuntzel...*

La Revue virtuelle : *Définitions, Anthologies, Réel-Virtuel, Images évolutives, Le Virtuel en question...*

Lieux :

Espace Vidéo

L'Espace Vidéo, situé au troisième étage, dans les collections contemporaines, fonctionne en libre accès sur six postes de consultation.

Toute la collection vidéo et d'images de synthèse (650 oeuvres) y est visionnable en permanence aux heures d'ouverture du Centre.

Les Galeries contemporaines

Y sont présentées régulièrement des installations et bandes vidéo d'artistes, ainsi que les expositions monographiques et thématiques

Salle Garance – Grand foyer

Y sont projetés des programmes vidéos d'actualité.

Les Galeries du cinquième et le Studio 5

Y sont présentés les programmes thématiques accompagnant les grandes expositions.

Les manifestations et spectacles

Le spectacle vivant : le théâtre et la danse

La programmation du théâtre et de la danse au Centre Georges Pompidou se doit de tenir compte d'une double obligation : la vocation de l'établissement de promouvoir la création contemporaine la plus expérimentale, et la spécificité de ses espaces, en particulier la Grande Salle. Si l'on voulait hiérarchiser les intentions affichées par le Centre en ces domaines, on évoquerait ces trois priorités :

la participation pluridisciplinaire
le tremplin de la jeune création
la présentation "d'exercices singuliers."

La pluridisciplinarité

- le *jour d'avant après* dans le cadre de l'exposition Matisse avec une chorégraphie de Thierry Niang ;
- *Entre le galet et la dune* à l'occasion de la création pour l'Ircam de l'oeuvre musicale de Roger Reynolds ;

...

Le tremplin de la jeune création

– dans le domaine de la **danse contemporaine** :

- collaboration avec le Festival d'automne avec la présentation de *Jours étranges* de Dominique Bagouet ;
- la compagnie Bill T. Jones, particulièrement significative d'une nouvelle génération de la *modern dance* américaine.

...

– les cycles consacrés à la découverte de la **danse contemporaine étrangère** :

- le Portugal avec la compagnie de danse de Lisbonne et les compagnies Joao Fiadeiro et Paulo Ribeiro/Clara Andermatt ;

- l'Italie avec les compagnies Virgilio Sieni, Enzo Cosimi et Lucia Latour .

...

– **Les chorégraphes français** :

- Marcia Barcellos et Karl Biscuit avec *Log Volapük* ;
- Jacques Patarozzi avec *Lahire et Judith* ;
- Geneviève Sorin avec *Route buissonnière*.

...

– Parmi les **propositions théâtrales** :

- *La nuit juste avant les forêts* de Bernard Marie Koltès ;
- la mise en espace de Rainer Werner Fassbinder, *Ni bon ni méchant*.

...

Les "exercices singuliers"

Ce sont aussi des propositions de rencontres pouvant s'inscrire dans d'autres espaces que les salles :

- expositions de scénographie, telle celle consacrée au scénographe portugais José Manuel Castanheira, avec la Fondation Calouste Gulbenkian

...

Les **deux foyers adjacents aux Grande et Petite salles** permettent par ailleurs des présentations documentaires qui constituent de bons compléments à la programmation.

Le cinéma

Art du XX^e siècle par excellence, le cinéma sous toutes ses formes, appartient depuis toujours aux disciplines intégrées dans le projet culturel du Centre.

Des films de fiction

Depuis 1978, le Centre Georges Pompidou organise des cycles de films de fiction et de documentaires sur la cinématographie d'un pays, l'oeuvre d'un metteur en scène, d'un acteur, d'un producteur, etc. Fin 1984, l'ouverture d'un nouvel espace consacré au cinéma, *la Salle Garance* (350 places) a permis d'élargir encore l'audience de cette programmation. On peut constater aujourd'hui que la salle Garance a trouvé son public grâce au fait que la programmation y est continue pendant dix mois et demi, soumise à des horaires bien définis, que la salle elle-même est une véritable salle de cinéma (qualité des projections, confort, taille de l'écran, films systématiquement présentés en V.O sous-titrés français ou accompagnés de traduction simultanée) et que la politique suivie est clairement identifiée par les spectateurs depuis bientôt seize ans. Cette politique de programmation cinématographique (celle du film de fiction notamment) s'est efforcée depuis 1978 de rester fidèle à trois axes principaux :

– **présenter de vastes panoramas des pays du monde entier** qu'ils soient petits producteurs de films (Japon, Hongrie, Portugal...) ou de gros producteurs de films (Inde, Chine...). Ces panoramas s'entendent des origines du cinéma à nos jours. Souvent ces cycles ont été liés aux grandes expositions du Musée d'art moderne dans un souci de pluridisciplinarité (ce fut le cas pour les

cinémas allemand, soviétique, viennois, français des années 50).

– **présenter des rétrospectives plus spécifiques ou plus thématiques** (Littérature et cinéma au Japon de l'ère Meiji à nos jours, Visions urbaines, dans le cadre de la manifestation La Ville).

– **rendre hommage** de la manière la plus exhaustive possible à un metteur en scène (Griffith), à un acteur ou à une actrice (Anna Magnani), à un producteur (Dauman, Braunberger) ou à un scénariste (Zavattini), dans la mesure où l'auteur, l'acteur ou le personnage choisi représentait un aspect emblématique du cinéma à une période donnée du XX^e siècle.

Des films documentaires

Sur l'art

Deux séances quotidiennes au cinéma du Musée.

Le Musée national d'art moderne programme tous les jours dans sa salle de projection (troisième étage, entrée par le quatrième étage) :

– des films d'artistes, des films expérimentaux correspondant aux tendances contemporaines du cinéma ;
– des vidéos, dans le cadre d'expositions ou faisant l'objet de présentations spécifiques ;
– des documentaires sur l'art et les artistes.

La Biennale internationale du film sur l'art

Le film sur l'art a aujourd'hui sa Biennale internationale. Le Musée national d'art moderne l'organise depuis 1988 : films et vidéos en compétition, mais aussi hommages aux pionniers du genre, rétrospectives d'auteurs, etc.

Sur l'architecture

Le cinéma d'architecture propose à un public sensibilisé aux problèmes de la ville, étudiants, enseignants, professionnels, critiques, historiens, journalistes : – Enfin la gestion d'I

– une programmation sur l'histoire du décor d'architecture dans le cinéma de fiction au Cinéma du Musée, deux fois par mois ;

– une programmation spécifique à chaque exposition (Visions urbaines...) pendant toute la durée de l'exposition ;

– une cinémathèque de documentaires sur l'architecture, réalisés depuis les débuts du cinéma ;

– un festival du film d'architecture ;

– des brochures commentées sur chaque programmation, outils précieux pour nos partenaires régionaux et étrangers ;

– une participation à des colloques, festivals, journées d'études en France et à l'étranger.

A la Bpi, des films documentaires, des films d'animation

La Bpi a acquis une expérience considérable dans les domaines de la communication, de l'illustration et de la défense du cinéma documentaire et du cinéma d'animation.

Trois axes de travail spécifiques caractérisent le rôle de la Bpi dans ces domaines :

– une activité de recherche, de sélection et d'acquisition de films récents permettant l'enrichissement progressif d'une collection de films documentaires de plus

de 2730 titres (documentaires : 2400, animations jeunesse : 150, formations : 180) ;

– l'élaboration et la réalisation de manifestations régulières et diversifiées en matière d'animations audiovisuelles, notamment le Festival *Cinéma du réel*, les programmations thématiques enrichies de colloques et d'ouvrages de réflexion (Planète des hommes, Visions urbaines) ainsi que les cycles du documentaire en liaison avec de plus amples manifestations (Les cinémas du Canada, D'Est en Ouest).

Intervidéo, service de prêt de films documentaires (1500 titres à ce jour).

Cinéma du Réel

Festival international de films ethnographiques et sociologiques

Devant l'importance et la qualité de certains films documentaires intégrés dans son fonds, notamment en sociologie et en ethnographie, et le succès qu'ils remportaient auprès du public, la Bpi créa, en 1978, une programmation spécifique qui, en 1979, devint le Cinéma du Réel, festival international de films ethnographiques et sociologiques. C'est aujourd'hui un rendez-vous annuel international indispensable qui permet de mettre en relief les valeurs cinématographiques du documentaire, d'atteindre un public plus vaste, de renouveler et d'intensifier les liens avec les milieux professionnels.

Les Revues Parlées

Créée par Blaise Gautier dès l'ouverture du Centre Georges Pompidou, La Revue parlée offrait aux écrivains qui voulaient bien s'y prêter, notamment à ceux qui en faisaient le matériau même de leur travail, un espace dédié à la dimension orale de la littérature. Anthologie ou "oeuvre en cours", simple transmission de la parole par son auteur ou mise en forme, interprétation, création sonore, la Revue parlée se voulait le lieu privilégié d'une relation orale entre des auteurs et le public. Le service des Revues parlées a été mis en place à la suite du vote du 5 juillet 1993 par le Conseil de direction du schéma d'organisation du département du Développement culturel. Sous cette appellation plurielle, qui marque à la fois sa dette à l'égard de Blaise Gautier et sa nouvelle mission, le Revues Parlées fédèrent aujourd'hui l'ensemble des débats, colloques, conférences, lectures et manifestations parlées du Centre Georges Pompidou.

Sans trahir l'héritage des différentes programmations orales qui, par le passé, ont pu être l'initiative du Mnam (conférences des Galeries contemporaines), du Cci (lundis et tribunes d'architecture et de design), ou de conseillers de programme rattachés à la Présidence, le nouveau service des Revues parlées développe une politique qui obéit à quatre grands principes :

- affirmer la pluridisciplinarité des manifestations parlées du Centre Georges Pompidou;

- orienter toutes les Revues parlées vers l'information culturelle du public;

- articuler les Revues parlées et une politique audiovisuelle correspondante;

- croiser les divers publics spécialisés au moyen d'une communication unifiée.

Revue parlée de littérature, de philosophie, d'histoire, d'architecture et de design, d'esthétique et d'histoire de l'art : la programmation de la saison 1993-1994 fait apparaître un total de 104 manifestations dont trois colloques internationaux, soit une moyenne de quatre soirées hebdomadaires à l'intérieur d'un calendrier universitaire qui est aussi, majoritairement celui du public et des intervenants.

Par tradition, et à de rares exceptions près, l'accès des séances est libre, ouvert aux visiteurs de passage comme à un public de spectateurs motivés et de fidèles. Qu'elles se soient déroulées dans la Grande ou la Petite salle, le Studio 5 ou la salle Jean Prouvé, les Revues parlées ont accueilli en 1993-1994, toutes disciplines confondues, plus de 17000 spectateurs.

LES SERVICES

La documentation et l'information

La Documentation générale du Mnam-Cci

La Documentation générale du Mnam-Cci est la plus importante bibliothèque spécialisée en Art sur le territoire français. Elle est donc un lieu privilégié pour l'étude de l'art du XX^e siècle dans ses composantes majeurs (peinture, sculpture, architecture, cinéma, vidéo, design, performances...) et complète à un niveau très spécialisé l'offre documentaire encyclopédique de la BPI.

Les objectifs :

- mettre à la disposition des conservateurs du Musée toute l'information, dans les domaines des arts plastiques, de la photographie, de l'architecture, du design (création industrielle), nécessaire à l'exercice de leur mission.
- offrir à un public spécialisé un fonds documentaire très large sur l'art du XX^e siècle, à l'échelle internationale.
- conserver des documents qui par leur rareté, leur qualité ont une valeur artistique ou patrimoniale.

Le fonds :

Les documents sont nombreux (près d'un million au total) et variés :

- imprimés (monographies, catalogues d'exposition et de vente, revues, ouvrages en réserve...);
- microformes ;
- archives et manuscrits ;
- dossiers (thématiques, sur les artistes ou les concepteurs...);
- documents sonores ;
- photographies (à la Phototèque de la documentation générale du Mnam-Cci)

Deux catalogues informatisés permettent l'accès aux collections. Une partie des documents est actuellement en cours d'informatisation.

Des CD-Rom permettent d'élargir la recherche.

La base Vidéomuseum (oeuvres du Mnam-Cci et de 15 autres musées d'art moderne français) est consultable à la Photothèque, ainsi que la base Aperçus (création contemporaine).

Le public :

La documentation générale du MNAM s'adresse avant tout à un public spécialisé. Le nombre de places étant limité, la carte de lecteur est délivrée uniquement aux personnes effectuant une recherche spécialisée.

Le matin est réservé à l'accueil personnalisé des professionnels en salle de lecture (conservateurs, commissaires-priseurs, galeristes, journalistes, universitaires, auteurs).

L'après-midi, la documentation est cependant accessible à un public d'étudiants ainsi qu'à toute personne justifiant d'une recherche spécialisée.

L'accueil :

Consultation sur place le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.

Phototèque : le lundi et le jeudi après-midi.

La documentation des oeuvres du Mnam-Cci

Les objectifs :

- suivre les comités d'acquisition ;
- examiner les oeuvres classées dans les domaines "peinture", "oeuvres en trois dimensions" et "textile" ;
- rédiger et saisir les fiches techniques correspondantes ;

- documenter chaque oeuvre exhaustivement ;
- ouvrir les dossiers "oeuvres", "artistes" et "donateurs" ;
- éditer des listings et statistiques divers ;
- traiter la documentation des oeuvres prêtées (environ 370 lieux d'exposition dans le monde entre mai 1993 et décembre 1994) ;
- participer à l'élaboration des catalogues raisonnés de l'oeuvre complète d'artistes.

Le fonds :

Pour les 35000 oeuvres de la collection, ce service a effectué :

- un examen physique et une saisie informatique depuis la présentation en comité d'acquisition ;
- une recherche biographique sur l'artiste ;
- l'élaboration d'un dossier donateur ;
- une recherche élargie auprès des artistes, des vendeurs, des donateurs, ainsi que dans la littérature existante, les catalogues de vente ou d'exposition ;
- une illustration sur vidéodisque.

De plus, le service a largement participé à la mise en oeuvre de la base de données *Apercus*.

Coproduite par le Mnam et l'AFAA, cet outil offre à la consultation un large panorama de l'activité des artistes contemporains résidant en France (où n'entre plus le critère d'appartenance aux collections du Musée).

Le public :

La documentation des oeuvres du Mnam s'adresse également à un public très spécialisé tourné vers la recherche.

Les conditions d'accès sont les mêmes que pour la documentation générale du Mnam. La documentation des oeuvres du Mnam a pour mission principale de mettre à disposition du public le suivi documentaire des oeuvres de la collection.

L'accueil :

Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

La médiathèque de l'Ircam

L'objectif :

Regrouper en un même lieu un fonds d'ouvrages consacrés à la musique du XX^e siècle.

Le fonds :

L'Ircam a acquis progressivement un fonds documentaire spécialisé sur le Xx^e siècle musical, et plus particulièrement sur la relation entre musique sciences et techniques, regroupant actuellement 15 000 documents (livres, partitions et revues spécialisées).

Depuis 1986, l'Ircam héberge en outre le Centre d'information et de documentation recherche musique (CID-RIM), unité mixte du CNRS et de l'Ecole Normale Supérieure, qui dispose d'un fonds documentaire de même ampleur.

En 1996, une médiathèque viendra s'articuler autour du pôle pédagogique de l'Ircam. Elle abritera le fonds documentaire et proposera l'accès à des banques de données, des postes d'écoute musicale et des espaces interactifs de consultation

L'accueil :

La consultation s'effectue sur place.

Horaires : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.

La Galerie d'information

La galerie d'information est :

- un outil expérimental d'information de ses publics ;

- un lieu complémentaire à l'accueil des publics du Centre ;
- un lieu utilisant la métaphore du journal pour présenter de façon originale l'information au public. Elle est ainsi organisée comme une salle de rédaction (pages, communiqués, les brèves cultures, le studio...).

L'objectif :

Scénographier dans un espace spécifique un certain nombre d'informations :

- concernant l'actualité culturelle du Centre dans toutes ses composantes (les manifestations, les services rendus, l'institution...) Les informations sont alors déclinées dans la galerie sous la forme "ici".
- concernant l'actualité culturelle nationale et internationale et les événements dans lesquels le Centre Georges Pompidou est impliqué ou avec lesquels existent des convergences, par les disciplines traitées. Les informations sont alors déclinées sous la forme "ailleurs".

L'accueil : horaires d'ouverture du Centre.

Public Info à la Bpi

L'objectif :

- compléter le fonds de la Bibliothèque par des dossiers de presse. Public Info dépouille la presse française pour tout ce qui concerne l'actualité culturelle et sociale ainsi que les grandes questions de politique internationale..

Le fonds :

- depuis 1979, 1500 dossiers thématiques ont été constitués (la durée de conservation des articles dépend de l'actualité des dossiers). Quelques exemples : la réunification allemande, drogue-traffic et répression, droits de l'enfance, sida, la guerre en Yougoslavie...

- Plus de 30 000 dossiers biographiques sur des écrivains, des philosophes, artistes, hommes publics, etc. classés dans chaque catégorie par nom propre.

- Bpi Doc :

Public Info gère une messagerie sur minitel par le serveur du quotidien Libération : 36 15 code Libe.

Cette messagerie répond du lundi au vendredi aux questions d'utilisateurs de toute la France. Quelques exemples : où lire l'article de Zola "J'accuse" ?, qu'est-ce qu'un lithophone ?, où peut-on s'informer sur les services télématiques des quotidiens ? Toute question posée avant 14h reçoit une réponse dans la journée à partir de 16h.

Le public :

Public Info s'adresse à tout public. Son bureau d'information reçoit plus d'un millier de personnes par mois.

L'accueil :

Lieu : Bpi, deuxi^è étage du Centre Georges Pompidou. La communication des revues de presse se fait en échange d'une pièce d'identité.

Horaires : ceux de la Bpi.

La Salle d'Actualité de la Bpi

L'objectif :

- présenter sur 700 m² les parutions des neuf derniers mois de l'édition, y compris multimédia.
- offrir la lecture de la presse quotidienne nationale, régionale et internationale à travers 1200 titres de journaux et de revues.
- informer sur l'actualité éditoriale par des vitrines thématiques en constant renouvellement.

L'accueil :

Horaires d'ouverture de la Bpi.

La formation et la pédagogie

Le service éducatif au sein du Ddc

Le Centre Georges Pompidou offre à un très large public la possibilité de découvrir et de confronter les différentes formes de la création moderne et contemporaine. Chacune des disciplines peut ainsi être abordée par des Œuvres essentielles. Mais au-delà des classifications en champs (arts plastiques, architecture, design, arts vivants) la méthode pédagogique mise en place par le Service éducatif s'emploie aussi à révéler les passages transdisciplinaires que le siècle a expérimentés et dont la présentation fait l'originalité du Centre lui-même.

Les Collections permanentes et les expositions temporaires servent naturellement de supports privilégiés (mais non exclusifs) à une démarche pédagogique que ce service a pour mission de mettre en Œuvre auprès des différents publics du Centre (enfants, jeunes, adultes initiés, grand public, touristes...).

Pour ce faire, il est amené à travailler en étroite collaboration avec le Mnam/Cci (voir p.11), la Direction du développement du public (Observatoire des publics, accueil général, service des relations avec les publics, voir p.37), l'Atelier des enfants (voir p.30), la Galerie d'information (voir p.27).

Le service emploie à développer ses activités dans et hors les murs avec de nombreux partenaires dont l'Education Nationale, les collectivités territoriales, les entreprises, les centres culturels, les missions de développement social des quartiers, les associations et établissements d'handicapés.

Les moyens mis en oeuvre comprennent :

- les actions éducatives au sein de l'institution (animations dans les collections et les expositions, stages et cycles de formation, réalisation de produits

éditoriaux légers d'accompagnement des accrochages...)

- les opérations hors les murs (promenades architecturales, partenariat culturel avec des associations de banlieues, classes culturelles avec la ville de Paris, conception et réalisation de voyages culturels)

- en outre le service met à l'étude des productions sur support vidéo ou de type multimédia afin d'intensifier son action à l'extérieur. Il se fixe par ailleurs pour objectif la réalisation de CD Roms ainsi que la mise en place d'un *Gallery Guide* d'aide à la visite.

Les visites-animations

Les conférenciers en arts plastiques, pour la plupart artistes ou historiens d'art, développent une approche vivante des collections et des expositions en sensibilisant les publics aux processus de création des Œuvres. Les conférenciers en architecture et design, architectes et designers de formation, introduisent à la lecture des bâtiments et des objets industriels à travers une présentation de leur conception formelle et technique (par les maquettes, les dessins). Ainsi peuvent être explicitées des relations entre conception, contraintes techniques et usages.

- Pour les visiteurs individuels :

- Sont organisées des visites-animations gratuites plusieurs fois par semaine dans les collections permanentes et les expositions temporaires. Elles se fixent pour objectif une initiation générale aux différents champs de la création.

- *Les Rendez-vous du Musée*, visites thématiques dans les collections ou les expositions, mettent en lumière une approche spécifique et approfondie proposée par un conférencier à partir de ses recherches (deux fois par semaine).

– Les cycles arts plastiques, architecture, art et cinéma ont pour objectif, par une série de visites conférences dans les collections, d’aborder aussi bien les principaux mouvements de l’art du XX^e siècle que de développer et approfondir les thèmes fondamentaux de la création de cette période.

Avec le Musée d’Orsay et le Musée du Louvre sont en outre organisés des *Cycles Intermusées* (exemple : peindre son temps)

– Les promenades architecturales, proposées aux adultes comme aux enfants, permettent de découvrir dans la région parisienne des réalisations majeures du siècle, sous la conduite d’un architecte.

• Pour les groupes déjà constitués :

Les groupes peuvent s’inscrire à des visites d’expositions et des collections pour des animations uniques ou en cycle dont les thématiques sont adaptées aux différents âges et niveaux d’initiation. (*Voir l’aide à la visite : l’accueil des groupes, ci-dessous*).

• Pour les jeunes visiteurs :

Une collaboration avec l’Atelier des enfants permet de coordonner le travail en atelier avec des animations auprès des Œuvres dans les salles d’expositions tant au Musée (avec les cycles *De l’Atelier au Musée*) que dans les grandes expositions.

Les formations pédagogiques :

Des stages sont mis en place à la demande. Ils s’adressent aux médiateurs culturels (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, personnels d’établissements culturels, d’handicapés...). Ils se déclinent en travaux pratiques et en présentations dans le Centre lui-même et ses collections. En outre, chaque grande exposition temporaire donne lieu à des présentations spécifiques pour les médiateurs qui en préparent la visite avec un groupe.

Les formations culturelles

Une formation culturelle à l’art du siècle est proposée à travers des cycles de conférences en salle qui alternent avec des visites dans les collections. Celles-ci sont conçues en direction des entreprises, des collectivités territoriales, des associations culturelles.

Les publications

Le Service Educatif conçoit et diffuse :

– Les *Fiches pédagogiques* disponibles dans chacune des salles du Musée et des expositions temporaires.

– Les *Parcours des collections* : aides à des visites thématiques autour de l’Œuvre d’un artiste majeur, d’un mouvement, d’une période.

– Les *Petits journaux* des grandes expositions

– des documents légers et gratuits qui accompagnent les expositions sous forme de carnets ou de dépliants.

Il collabore avec l’Atelier des Enfants pour la conception de la collection *l’Art en Jeu* et à l’extérieur avec le CNDP pour la création de publications à caractère pédagogique (exemple : *Textes et documents pour la classe*)

L’aide et la préparation de visite : l’Accueil des Groupes

Cet accueil est implanté géographiquement dans un espace qui lui est réservé au rez-de-chaussée du Centre. Il s’adresse à tous les responsables de groupes.

Il comprend l’inscription et la régulation des groupes libres, l’élaboration de documents et dossiers spécifiques d’aide à la visite (avec ou sans animateur), la gestion d’un *Centre de Ressources pédagogiques* sur tous supports.

L'atelier des enfants

L'Atelier des enfants est d'abord un lieu d'expérimentation et de sensibilisation à la création contemporaine destiné au public de 6 à 12 ans.

Situé au rez-de-chaussée du Centre, l'Atelier des enfants accueille dans ses ateliers et ses expositions environ 20 000 enfants par an.

Une équipe pluridisciplinaire de créateurs et d'animateurs spécialisés a su développer une démarche originale fondée sur l'interaction permanente entre l'animation et la production d'outils pédagogiques largement diffusables.

Des expositions

Le plus souvent conçues en lien avec les grandes manifestations du Centre – Matisse, La Ville, Schwitters, Brancusi –, les expositions de l'Atelier des enfants, sous forme d'espaces-jeux ou d'installations confiées à des artistes contemporains, proposent une sensibilisation ludique et active aux arts plastiques, au design/environnement, aux nouvelles technologies.

Des ateliers de création

Une initiation aux langages artistiques du XXe siècle qui passe par le plaisir de créer. Plusieurs formules sont proposées aux enfants des écoles comme aux visiteurs de passage ou aux habitués de l'Atelier : cycles d'ateliers thématiques autour des collections du Musée, animations-parcours dans les expositions, ateliers de recherche pour explorer un thème, un outil, une oeuvre.

Des actions de formation

Conçues pour de petits groupes de formateurs, elles proposent une exploration sensible et active des langages artistiques contemporains.

Prenant appui sur les démarches expérimentées avec les enfants, elles conduisent les stagiaires à en faire l'analyse en vue de l'élaboration de projets pédagogiques.

Une dizaine de stages sont organisés chaque année pour les enseignants, animateurs, bibliothécaires, personnels de services éducatifs.

Des publications pour la jeunesse

– La collection de livres "L'Art en jeu", créée en 1985 et réalisée en collaboration avec le Service éducatif du département du Développement culturel, invite les enfants à découvrir chaque fois une oeuvre d'un grand artiste du XXe siècle appartenant aux collections du Musée : Picasso, Matisse, Klein...

Le succès de cette collection, qui compte aujourd'hui 26 titres, a fait naître des prolongements originaux : des ateliers conçus autour des livres, des clips vidéo, une exposition itinérante du même nom.

– La collection "Révélateur", un premier regard sur la photographie du XXe siècle. Six titres dont "Feuilles et Feuillages", "Des Villes et des Nuits", "Quatre murs et une fenêtre"...

(voir fiche 6/Catalogue éditions/ Publications jeunesse, p.59)

– L'Atelier des enfants s'engage aujourd'hui dans la voie de l'édition électronique avec un premier CD-ROM sur le thème de la Ville (parution 1995).

L'Atelier des enfants hors les murs

Afin de prolonger son action en France et à l'étranger, l'Atelier des enfants produit des outils pédagogiques à l'intention des partenaires institutionnels et des éducateurs :

- Des expositions itinérantes

Elles sont accueillies dans les musées, centres culturels, bibliothèques, et sont souvent le point de départ d'actions éducatives à l'échelle d'une ville ou d'une région, comme c'est le cas par exemple pour l'exposition "L'Art en jeu" qui familiarise les enfants à l'univers de quatre grands artistes du XXe siècle (en 1994, 20 000 enfants accueillis dans six villes de France).

Elles peuvent aussi voyager dans les hôpitaux, tel "LEGO en liberté", un atelier d'initiation à l'architecture conçu pour les enfants malades.

- Des missions pédagogiques

Depuis de nombreuses années, l'Atelier des enfants est également sollicité par ses partenaires français et étrangers pour des actions spécifiques : direction de stages ou d'ateliers, animations autour de ses publications, conseils pour la création et l'animation d'espaces pour enfants, réalisation de produits éditoriaux, tels les ouvrages de l'Artôt, qui témoignent de la rencontre entre des enfants, des artistes et l'équipe de l'Atelier des enfants à La Martinique, à La Réunion, en Grèce, en Sardaigne...

Attentif à tout ce qui peut être porteur d'idées et d'expériences dans le domaine de la création contemporaine et prenant appui en permanence sur les ressources du Centre, l'Atelier des enfants entend ainsi contribuer au développement et au renouvellement des différents modes d'éveil et de sensibilisation artistique.

Atelier des enfants, rez de chaussée du Centre.

Accueil tous les jours de 13h30 à 17h30 sauf mardi, dimanche et jours fériés.

Le service accueil des publics de la Bpi

Instrument pédagogique par nature, la Bibliothèque publique d'information se veut ouverte à tous ceux qui souhaitent être initiés aux méthodes de travail multimédia. Dans cette perspective, elle propose :

Des visites pour les groupes :

Ces visites s'adressent aux adultes en formation permanente, au public des centres de formation et de réinsertion professionnelles, aux scolaires techniques en terminale, aux documentalistes, bibliothécaires, libraires, etc.

Elles comprennent une visite des espaces, une présentation des différents services et des supports multimédia, une initiation aux outils documentaires (classification, catalogues, informatisés, CD ROM).

Une salle pour les groupes :

Une salle, située dans les espaces de lecture et utilisable aux heures d'ouverture au public, est tenue à la disposition de tout enseignant désireux d'initier ses élèves à la recherche documentaire. Une aide à la préparation de ce travail peut être proposée aux enseignants.

Des séances d'initiation à l'utilisation de la Bpi pour les individuels :

Trois types de formation sont proposés :

- une présentation générale de la bibliothèque (le 1er mercredi du mois, à 14h30 et le troisième jeudi du mois à 18h30) ;
- une initiation au contenu et à l'utilisation des CD ROM (le deuxième jeudi du mois à 18h30 et le quatrième mercredi du mois à 14h30) ;
- des présentations ponctuelles par thèmes, des initiations à l'usage du catalogue informatisé et depuis peu, une formation à Internet.

Un accueil des stagiaires français et étrangers:

Le principe de stage en entreprise obligatoire se développe considérablement dans le cadre des formations initiales et continues. En privilégiant les demandes émanant des professionnels, la Bpi répond favorablement à ces sollicitations dans la limite d'un quota d'accueil déterminé annuellement par ses différents services. Des liens privilégiés avec l'Unesco, le Ministère des affaires étrangères, les centres culturels à l'étranger et la Direction du livre l'amène à accueillir de nombreux stagiaires du monde entier ainsi que des bibliothécaires de tous les horizons.

La pédagogie à l'Ircam

Différentes formations sont destinées aux compositeurs : un cursus d'informatique (une année complète d'étude réservée à dix jeunes sortis des conservatoires nationaux et internationaux), un stage d'été (pour dix professionnels souhaitant s'initier ou se perfectionner dans le domaine des nouvelles technologies) et une Académie d'été (larges ateliers ouverts à une centaine de musiciens mélomanes). L'Ircam participe également, avec une dizaine de partenaires universitaires, à deux formations doctorales organisées dans ses murs, l'une musicologique, l'autre scientifique.

En outre, de nombreux stages, conférences et ateliers sont proposées à des publics diversifiés.

Dès 1996, deux bâtiments anciens, jouxtant la "Tour Piano" et ayant fait l'objet d'une rénovation intérieure, viendront renforcer ce complexe. Ils sont destinés à l'ensemble des activités pédagogiques (salles de cours, salles de conférences, studios équipés de moyens

technologiques performants) et au pôle documentaire que représente le médiathèque.

LES RESSOURCES PROPRES

Les éditions

Avec une production éditoriale de quelque cinquante titres par an, les Editions du Centre Pompidou présentent dans les domaines des arts plastiques, de l'architecture et du design, de la littérature et du cinéma un large panorama de la création contemporaine.

Depuis 1977, année d'ouverture du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, près de 900 titres ont été publiés dans tous les domaines d'activité de l'Institution.

Ouvrages de référence ou traces des manifestations proposées par le Centre, ces éditions, outre qu'elles témoignent de la vivacité de la création d'aujourd'hui, permettent au public curieux des expressions contemporaines de mieux approcher les créateurs, d'approfondir les thèmes traités par le Centre et de toucher hors le Centre tout un lectorat passionné de culture contemporaine.

Etudes critiques et scientifiques, plus particulièrement destinées aux spécialistes, ouvrages monographiques ou thématiques sur la création du XX^e siècle, pour un large public, publication de textes fondateurs ou de référence en livre de poche, première initiation et sensibilisation à l'oeuvre pour les enfants, les ouvrages édités par le Centre rencontrent un réel succès. En témoignent les tirages importants de nombreux titres, (Matisse, 80000 exemplaires, la Ville, art et architecture en Europe, 13000 exemplaires, Beuys, 6000 exemplaires, Pathé 12000 exemplaires, Schwitters 10000 exemplaires...), la forte estime

rencontrée par des collections spécialisées telles que les Carnets de dessin, ou les Monographies sur les architectes. (*Pour le catalogue éditions, voir fiche 6, p. 58*)

Droits et Coéditions

Les Editions du Centre Pompidou participent aux grands salons et foires du Livre :

Salon du Livre de Paris, Foire du Livre de Francfort, ainsi que la plupart des grandes "fêtes" internationales du Livre, soit directement, soit en participation avec d'autres éditeurs, soit avec le CELF (Centre d'Exportation du Livre Français).

Cette participation à ces différents Salons du Livre permet de présenter l'activité éditoriale du Centre et d'engager une politique active de vente de droits, (citons par exemple la cession des droits de la revue *Traverses* aux japonais, le "*Dernier Picasso*" aux anglais et allemands, le "*Corbusier*" aux italiens, *Breton*, *Schwitters*, aux espagnols, plusieurs titres de la collection Cinéma, etc.).

Elle permet aussi de développer une politique de coédition avec des partenaires internationaux (Thames and Hudson, Prestel Verlag, MIT press, Hatje, Cantz, Octavo, Fabbri Editori, Electa, Abrams...).

Par ailleurs, le Centre a volontairement choisi une politique de partenariat éditorial, soit avec des Institutions (RMN, Le Fresnoy, ARPAD, Bibliothèque Nationale de France...) soit avec des éditeurs français (Gallimard, Flammarion, Carré, Biro, Scala...).

L'action commerciale

Dans le cadre d'une stratégie de renforcement de ses ressources propres, le Centre Georges Pompidou a, depuis quelques années, développé ses activités à caractère commercial, qui se sont orientées vers une valorisation et une diversification des productions autonomes et complémentaires à sa programmation (éditions, objets de création design, productions audiovisuelles, etc.) ainsi que des services et prestations mis en place dans le cadre du Centre (concessions : espaces de restauration, parc de stationnement, antenne postale, Boutique et librairies, Cybercafé, location d'espace).

Les Concessions

Les activités commerciales présentes dans l'enceinte du Centre sont concédées. Cela permet, en faisant appel à des partenaires extérieurs spécialisés, d'offrir au public la garantie d'un meilleur service.

Ainsi sont proposés :

- de librairies (dont l'une accompagne toujours les grandes expositions du cinquième étage et offre un choix thématique particulièrement riche)
- une Boutique offrant une sélection-en accord avec le Centre - de produits de grands créateurs, ainsi qu'une "*ligne Centre Georges Pompidou*";
- un café internet : "Cyberiacafé"
- des espaces de restauration ;
- un bureau de poste avec change automatique et distributeur de billets.
- un parc de stationnement.

Il appartient au Service des éditions et de l'action commerciale d'assurer le suivi des relations avec les concessionnaires.

La valorisation des espaces

L'intérêt que suscitent le prestige de l'Institution et l'originalité de son architecture permet au Centre Georges Pompidou de développer une politique active de location d'espaces pour l'accueil de manifestations extérieures, l'organisation de visites ou de soirées privées.

Le Service de l'Audiovisuel

Un établissement tel que le Centre Pompidou est nécessairement producteur d'images et de sons. Un Service audiovisuel intégré a ainsi été créé dès son ouverture.

Composé de quatre studios de productions spécialisées - Vidéo, Son numérique, Multimédia et Photo - le service de l'Audiovisuel est équipé pour réaliser des films, diaporamas, murs d'images, bandes sonores, installations vidéo et documents photographiques liés aux activités des départements et services du Centre (expositions, manifestations, éditions, archives) et pour produire des programmes destinés à une plus large diffusion (émissions de télévision, édition de vidéocassettes à usage privé, disques, vidéodisques ou CD ROM, etc.) en développant les coproductions avec des partenaires extérieurs.

Le Studio Vidéo (tournage plateau, montage, enregistrement et mixage son) permet de réaliser des programmes pour la télévision et des vidéocassettes (films sur l'art, l'architecture, le design, la musique, la littérature, la danse, programmes pour enfants), des vidéos pour les expositions du Centre ainsi que des installations d'artistes ou des projets sur supports nouveaux (CD ROM, VCI).

Le Studio Son numérique répond à toutes les formes de productions sonores ou musicales : vidéo, compact disc, environnement sonore.

Le Studio Multimédia est spécialisé dans la réalisation de spectacles audiovisuels mettant en scène différents médias : diapositives, films, vidéo, effets sonores spéciaux, images numérisées.

Le Studio et le Laboratoire photo réalisent les prises de vue, travaux de développement et de tirage, création et animation d'images pour les expositions, manifestations, diaporamas, et pour les éditions.

L'Unité d'exploitation et de maintenance permet d'assurer toutes les manifestations et installations où des dispositifs et matériels audiovisuels sont nécessaires à l'intérieur du Centre ou pour ses prestations externes.

L'évolution rapide des outils performants de la production audiovisuelle et les premiers CD ROM produits par le Centre conduisent ce dernier à une réflexion essentielle sur les nouveaux piliers de sa politique éditoriale et de production, sur le renforcement ou les limites de ses productions internes ainsi que sur les rapprochements fonctionnels entre audiovisuel et informatique.

LES PUBLICS DU CENTRE

20 à 25 000 visiteurs par jour , 8 000 000 par an, 136 000 000 en 17 ans

En cette période de mutation, les valeurs fondatrices du Centre Georges Pompidou demeurent. Le Centre Georges Pompidou est au service du public, des publics. Son action est fondée sur la conviction que la culture crée un lien social. Parce qu'il lui donne son identité, le public doit être valorisé par l'institution, dans la qualité de son accueil, sa capacité à initier, à partager la création et le savoir de son époque.

La création récente (1995) d'une direction du Développement du public (DDP) confirme cette volonté de placer au plus haut niveau la relation que le Centre souhaite tisser avec son public. Avec ses 25 000 visiteurs quotidiens, le Centre Georges Pompidou est encore aujourd'hui, au moment où il s'apprête à fêter son XX^e

anniversaire, l'un des lieux culturels les plus visités en France.

Mais le public du Centre n'est pas un ensemble unique ; il formule des demandes variées à travers des comportements pluriels. L'Observatoire du public, structure permanente au sein de la Direction du Développement du Public, analyse ainsi de façon fine et régulière cette "consommation" culturelle.

Typologie

Le public du Centre se concentre dans les catégories jeunes, socialement élevées et culturellement dynamiques de la population.

Quelques chiffres (enquête réalisée aux portes du Centre entre juillet 1994 et juin 1995)

	Hommes	54,2%
	Femmes	45,8%
Age ¹		
	moins de 15 ans	5,1%
	15-24 ans	32,6%
	25-34 ans	28,7%
	35-49 ans	19,9%
	50-64 ans	8,9%
	plus de 64 ans	4,8%
Lieux de résidence		
	Paris	33,7%
	Banlieue	29,3%
	Province	12%
	Étranger ²	25%
Composition sociologique ³		
	Agriculteurs	0,2%
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,9%

1. 66% des visiteurs du Centre ont moins de 35 ans

2. 43,7% des visiteurs étrangers viennent des pays membres de l'Union Européenne

3. 61,6% des visiteurs font partie des classes moyennes et supérieures.

Cadres, professions intellectuelles supérieures	26%
Professions intermédiaires	7,3%
Employés	7,8%
Ouvriers	1,3%
Chômeurs	5,1%
Étudiants, lycéens, collégiens, écoliers	41,9%
Retraités	6,1%
Femmes au foyer	2,4%

Principales intentions de visites⁴

Bpi	50,2%
Mnam/Cci	14,3%
Grande galerie	11,8%
Forum	5,1%
Librairie-Boutique	6,5%
Galerie nord	2,5%
Galerie sud	2,6%
Divers	7%

Portrait du visiteur :

Le "promeneur"

Il visite à la fois par le dehors (attiré par l'architecture) et pour le dehors (attiré par la vue sur Paris) ; il se limite à une circulation en surface, sans pénétrer dans le musée, la bibliothèque ou les expositions.

Le "boulimique"

Il veut tout voir ou à défaut tout apercevoir pour être sûr de n'avoir rien négligé qui aurait mérité son attention, son admiration ou son indignation...

Le "sédentaire"

Familier du Centre, il y vient pour un motif précis, presque toujours le même. Certains sédentaires se sont même constitués une sorte de rituel : ils ont leurs

jours, leurs heures, voire leur place (Bpi, Forum).

"L'amateur"

Il en existe plusieurs sortes :

– L'amateur éclectique, venu souvent pour une exposition ou pour le Musée, y prélève, au gré de sa déambulation, ce qui lui paraît le plus intéressant ; il se laisse volontiers tenter en passant par une autre manifestation ou d'autres salles qu'il n'avait pas prévu de visiter.

– L'amateur extatique entre expressément pour une oeuvre particulière, un artiste ; tout à sa concentration, il fait abstraction du reste du Centre.

⁴. Ou : Bpi, 50,2%; espaces d'expositions permanentes et temporaires : 36,3%; divers : 13,5%.

73% du public entre au Centre avec une intention de visite spécifique ; 27% avec une intention de visite générale.

Les adhérents

Un public associé

L'ouverture du Centre Georges Pompidou s'accompagnait d'orientations nouvelles dans la relation d'un établissement culturel avec son public ; la volonté d'élargir son audience, de faire participer et de former le public donnait naissance à une formule inédite : le Laissez-passer.

Simple, moderne, économique, cette carte forfaitaire d'accès à tous les espaces d'exposition et aux collections permanentes a favorisé la fréquentation et l'usage. Appuyé par l'envoi d'une revue d'information culturelle bimensuelle à domicile – *Le Magazine* – entretenue par des actions d'animation, diffusée par un réseau de "correspondants", partenaires dans les milieux enseignants, associatif et les entreprises, l'adhésion au Centre Georges Pompidou a fait naître un comportement culturel nouveau, fait de liberté, de curiosité, d'appropriation et d'appartenance.

Jeunes (-25 ans : 22,4%) ou plus âgés (+64 ans: 13,6%), habitants de Paris ou de banlieue (28,2%), femmes (58,6%) et hommes (41,4%), à titre individuel (34%) ou par l'intermédiaire de collectivités (66%).

Les 45 000 adhérents qui s'inscrivent chaque année représentent à eux seuls 800 000 entrées annuelles. Depuis son ouverture, en 18 ans, le Centre a recensé 490 000 adhérents.

Un accueil, dans un espace spécifique est réservé aux adhérents. Les correspondants y trouvent entre autre une bibliothèque de prêt rassemblant catalogues, vidéos et cassettes édités par le Centre.

Longtemps cavalier seul, le Centre Georges Pompidou fait aujourd'hui école ; d'Orsay à La Villette en passant par Le Grand Louvre, les nouveaux musées

reprennent à leur compte cette politique. Cependant, la capacité du Centre à retenir et renouveler un très large public reste unique : elle se fonde sur la modernité du lieu, le foisonnement des manifestations, la multiplicité des domaines d'activité. Tout naturellement, à la faveur de ces acquis et de ces atouts, le Centre innove aujourd'hui en créant la première carte parisienne exclusivement destinée aux provinciaux.

Le Laissez-passer Régions

L'objectif est de répondre à la demande des habitants de province ou de pays limitrophes qui manquent d'information sur les activités du Centre et de moyens pour fréquenter commodément les expositions, en évitant l'attente.

Ce faisant, il s'agit de décentraliser une politique de public, toujours trop parisienne, et de concevoir une formule à portée nationale, de poser enfin les jalons d'un réseau d'utilisateurs provinciaux, préfigurant des échanges de publics inter-musées.

Les avantages du Laissez-passer

Accès gratuit, direct et illimité à toutes les expositions et au Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle.

Information à domicile : abonnement aux 6 numéros annuels du Magazine.

Réductions au Centre Georges Pompidou sur le cinéma (Salle Garance), sur les spectacles et concerts (de 20 à 30%), à la Librairie (5%), à la carterie (10%), aux restaurants (5%), à la Boutique (10%), au "Cyberiacafé".

Invitations à l'avant-première des grandes expositions, aux visites thématiques, à un programme d'animations dans les expositions et de visites commentées, aux cycles de sensibilisation à la création contemporaine.

LE CENTRE ET SES PARTENARIATS

Au delà des multiples partenariats et échanges scientifiques, le Centre Georges Pompidou bénéficie, depuis sa création, de nombreux soutiens privés dans la conduite de son projet culturel.

La politique menée en direction des partenaires privés vise tout autant à resserrer et intensifier les liens avec les entreprises qu'à les associer, par le partenariat ou le mécénat, à la réalisation des projets de l'Institution.

Une meilleure collaboration avec les associations privées vouées à assumer cette charge et statutairement liées au Centre

Le développement des liens avec les entreprises se traduit notamment par leur sensibilisation aux activités et aux projets du Centre. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'étroite collaboration entre le Centre Georges Pompidou et les associations privées qui lui sont statutairement liées :

- l' Association des amis du Centre Georges Pompidou, présidée par M; François Trèves, qui a pour objectif de contribuer au développement du Centre et de favoriser sa mission de diffusion de la culture et d'aide à la création ;

- la Société des amis du Musée national d'art moderne, présidée par M. François Trèves, dont le but est de participer à l'enrichissement et à la mise en valeur des collections du Musée ;

- la Georges Pompidou Art and Culture Foundation, présidée par Mme Dominique de Ménénil, dont l'objectif est de favoriser les échanges culturels

transatlantiques. Madame Georges Pompidou en est la Présidente d'honneur.

La recherche de concours spécifiques liés aux manifestations ou projets du Centre.

En dépit d'une conjoncture moins favorable que par le passé au développement du mécénat des entreprises, le Centre Georges Pompidou bénéficie de soutiens privés aussi importants que variés.

La spécificité de son projet culturel, la richesse et l'ambition de sa programmation, comme sa capacité à répondre aux besoins formulés par les entreprises permettent au Centre Georges Pompidou d'associer ses partenaires privés à la réalisation de nombreux projets, tant événementiels qu'institutionnels.

Qu'elles rendent possible la réalisation de manifestations dans des domaines aussi variés que les arts plastiques, l'architecture, le design, le cinéma, la danse..., qu'elles contribuent à l'enrichissement et à la conservation des collections du Mnam-Cci, qu'elles permettent l'utilisation de nouvelles technologies ou accompagnent la politique de rénovation et de réaménagement du bâtiment, les opérations de partenariat ou de mécénat contribuent remarquablement à la vie de l'Institution.

Principaux partenaires en 1994 et 1995:

Caisse d'Epargne, Caisse des Dépôts et Consignations, OTIS, RATP, Chargeurs, EDF, Strafor Facom, Yves-Saint-Laurent, Crédit Lyonnais, Mercedes Benz, Havas, NHK, Asahi Shimbun.

LE CENTRE HORS LES MURS

La politique internationale du Centre a toujours existé. Les manifestations et les créateurs étrangers ont depuis son ouverture marqué de leur passage toute les activités de l'établissement, et ont créé cette effervescence internationale dont la réputation est solidement établie.

Le Centre veut maintenant instaurer une politique de contrepartie qui permette non seulement d'accueillir des manifestations organisées par les grands partenaires étrangers, mais aussi de présenter chez eux les propres manifestations du Centre.

Enfin, le moment exceptionnel que constitue pour le Centre sa phase de rénovation sera pour lui l'occasion de mettre en valeur sa capacité à se projeter vers l'extérieur, à poursuivre une activité culturelle intense.

La politique internationale du Centre

Le Mnam-Cci

Au-delà des échanges, l'accueil de grandes expositions qui font la promotion du patrimoine culturel français du XX^e siècle dans des lieux de prestige à l'étranger inscrit le Centre dans des circuits professionnels internationaux de grande ampleur.

Le Centre tente également de recevoir davantage de créateurs étrangers et favorise l'échange de conservateurs ou de professionnels dont le savoir faire et les compétences peuvent enrichir les structures et les équipes à l'extérieur comme à l'intérieur.

* le mouvement des prêts : le Mnam-Cci est quantitativement le premier prêteur du monde, avec 1600 à 2000 oeuvres prêtées chaque année.

* les expositions itinérantes.

* les coproductions.

La Bpi et le réseau des bibliothèques

Les relations professionnelles internationales qu'entretient la Bibliothèque publique d'information se développent constamment.

L'Ircam et les relations internationales

Outre la saison parisienne présentée par l'Ircam, des tournées de concerts sont régulièrement organisées en régions, mais aussi à l'étranger.

Un moment exceptionnel : 1997/1999

Le Centre ne fermera pas durant les travaux. Il profitera de cette période, exceptionnelle dans la vie d'une grande institution, pour se décentraliser et mener avec d'autres institutions une politique de fort partenariat.

Paris /Paris : durant les travaux de rénovation, le Centre restera présent à Paris

Un réseau d'excellence des musées d'art moderne et contemporain : en concertation avec la Direction des Musées de France, le Mnam-Cci va signer, avec une dizaine de musées, des conventions de longues durées.

Un art qui s'exporte : le Centre Georges Pompidou rendra itinérante une partie des chefs d'oeuvre de ses collections, ainsi que des expositions thématiques sur l'art en France, en Extrême-Orient (Japon, Corée, Taiwan, Hong Kong, Chine), aux Etats-Unis, au Mexique et en Europe de l'Est.

Pour en savoir plus

Fiches pratiques

1 la loi n°75-1 du 3 janvier 1975 portant création du Centre

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1 – Il est créé, sous forme d'établissement public national à caractère culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, un Centre national d'art et de culture portant le nom de Georges Pompidou.

Cet établissement public favorise la création des oeuvres de l'art et de l'esprit ; il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique.

Art. 2 – L'établissement public reçoit la garde de collections et d'oeuvres d'art appartenant à l'Etat. Les collections et oeuvres d'art qu'il acquiert ou reçoit sont et demeurent propriété de l'Etat.

Art. 3 – Pour l'exercice de certaines compétences qui lui sont attribuées, l'établissement public peut accomplir tous

actes juridiques de droit privé ; il peut notamment prendre des participations financières, acquérir des droits de propriété littéraire ou artistique, faire breveter des inventions ou déposer des dossiers, modèles, marques ou titres de propriété industrielle et les exploiter suivant les modalités appropriées.

Art.4 – L'établissement public est administré par un président nommé par décret en conseil des ministres et par un conseil de direction. Le conseil de direction en vote le budget.

Le conseil de direction est composé des directeurs des départements de l'établissement public et, éventuellement, de représentants des organismes publics ou privés qui lui sont associés par convention.

Un conseil d'orientation consultatif donne un avis sur le projet de budget de l'établissement public et sur les bases générales de son action culturelle. Ce conseil comprend notamment des représentants des différents ministères, du Parlement, du conseil de Paris et du conseil d'administration du district de la région parisienne.

Art. 5 – L'établissement public est placé sous la tutelle du ministre chargé des affaires culturelles. Celui-ci contrôle l'utilisation de ses ressources et, conjointement avec le ministre de l'économie et des finances, approuve son budget.

Art. 6 – Dans chacune des deux assemblées, le rapporteur général de la commission des finances et deux représentants désignés, l'un par cette même commission et l'autre par la commission des affaires culturelles, disposeront des pouvoirs d'investigation les plus étendus, sur pièces et sur place, pour suivre et contrôler de façon permanente l'emploi des crédits inscrits au budget du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou ; tous les renseignements d'ordre financier et administratif de nature à faciliter l'exercice de leur mission doivent leur être fournis ; ils seront habilités à se faire communiquer tous les documents de service de quelque nature que ce soit.

Art.7 – Sous réserve des dispositions particulières de la présente loi, le centre national d'art et de culture Georges Pompidou est soumis au régime financier et comptable défini par le décret du 25 octobre 1935, instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'Etat, les articles 14 à 25 du décret du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif, et les articles 154 à 189 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

Art. 8 – Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 3 janvier 1975.

Par le Président de la République :
VALERY GISCARD D'ESTAING

Le Premier Ministre,
JACQUES CHIRAC.

Le ministre de l'économie et des finances,
JEAN-PIERRE FOURCADE.

Le ministre de l'éducation,
RENE HABY

Le secrétaire d'Etat à la culture,
MICHEL GUY

Titre I Art. 1er

L'Établissement public du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou comprend le département du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle, le département du Développement culturel, des directions et des services.

Le Centre peut s'associer avec la Bibliothèque publique d'information et l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique ; les subventions de l'État à cet institut sont attribuées par l'établissement public. Il peut également s'associer avec les organismes qui contribuent à la réalisation de ses missions et au développement de ses ressources et de ses activités. Les conventions d'association règlent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordonnées avec celles de l'établissement public et les modalités selon lesquelles ces organismes participent aux services communs.

Art. 2. Le président du Centre Georges Pompidou est nommé sur proposition du ministre chargé de la culture par décret en conseil des ministres pour une durée de trois ans renouvelable. Il préside le conseil de direction et le conseil artistique.

Art. 3. Le président dirige l'établissement public. A ce titre :

- 1-Il a autorité sur les départements, directions et services et sur tout le personnel de l'établissement ;
- 2-Il décide, sous réserve des conventions prévues à l'article 1^{er}, de la répartition entre les organismes, les activités et les

manifestations des espaces affectés à l'établissement public ;

3-Il est responsable de la sécurité, du bon ordre et de l'entretien des bâtiments, ainsi que de leur gestion technique ; il assure cette responsabilité pour le compte des organismes associés qui sont accueillis dans les locaux du Centre ;

4-Il organise les départements, directions et services ;

5-Il nomme à tous les emplois, sous réserve des dispositions de l'article 8 du présent décret ;

6-Il représente l'établissement en justice ;

7-Il prépare la programmation annuelle et pluriannuelle des manifestations et arrête cette dernière après approbation par le conseil de direction ;

8- Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes de l'établissement ; il passe les marchés sous réserve des dispositions du titre III du présent décret et les adjudications de travaux ;

9- Il prépare le projet de budget de l'établissement et le règlement intérieur en vue de leur adoption par le conseil de direction. Il passe les actes d'acquisition, d'échange et de vente concernant les immeubles, les transactions et les conventions d'association mentionnées à l'article 1^{er}, avec l'autorisation du conseil de direction ;

10—Il accepte, au nom et pour le compte de l'État, les dons et legs consentis au Centre.

Art. 4. Le conseil d'orientation de l'établissement public comprend :

- 1—Trois représentants de l'Assemblée nationale désignés par l'Assemblée nationale ;
- 2—Trois représentants du Sénat désignés par le Sénat ;
- 3—Un représentant de la Ville de Paris désigné par le conseil de Paris ;
- 4—Un représentant de la région Ile-de-France désigné par le Conseil régional d'Ile-de-France ;
- 5—Cinq représentants du ministre chargé de la culture ;
- 6—Un représentant du ministre chargé de l'éducation ;
- 7—Un représentant du ministre chargé du budget ;
- 8—Quatre personnalités françaises ou étrangères désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;
- 9—Trois représentants élus pour trois ans par le personnel, répartis en trois collèges selon la nature et la hiérarchie des fonctions. Un suppléant est élu pour chaque titulaire en même temps et dans les mêmes conditions que lui. Il succède au titulaire lorsque celui-ci cesse d'exercer ses fonctions dans l'établissement pour quelque cause que ce soit ou lorsque le titulaire perd la qualité en raison de laquelle il a été élu.

Le conseil élit parmi ses membres un président pour une durée de trois ans. Le président de l'établissement public, un commissaire du Gouvernement nommé par arrêté du ministre chargé de la culture et le contrôleur financier assistent aux séances avec voix consultative. D'autres responsables de l'établissement désignés par le président du conseil d'orientation,

peuvent assister aux délibérations à titre consultatif. Le conseil donne son avis sur les orientations culturelles ainsi que sur le projet de budget de l'établissement public. Le président de l'établissement public lui soumet chaque année un rapport d'activité.

Art. 5. — Le conseil de direction de l'établissement public comprend, outre le président, les responsables de services suivants :

- le directeur général ;
- les directeurs des départements ;
- les directeurs des organismes associés.

D'autres responsables de l'établissement, désignés par le président du Centre, peuvent assister aux délibérations à titre consultatif. Le commissaire du Gouvernement, le contrôleur financier et l'agent comptable assistent aux délibérations à titre consultatif.

Le président réunit le conseil au moins trois fois par an ou à la demande de la majorité de ses membres. Le président a voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

Sous réserve des dispositions de l'article 15 du présent décret et de celles de l'article 3 du décret no 81-169 du 20 février 1981 susvisé, les délibérations du conseil de direction sont exécutoires de plein droit si le commissaire du Gouvernement n'y fait pas opposition dans les dix jours qui suivent soit la réunion du conseil de direction s'il y a assisté, soit la réception du procès-verbal de la séance. Cette opposition cesse d'avoir effet si, dans un délai d'un mois, elle n'a pas été confirmée par le ministre chargé de la culture.

Le conseil de direction vote le budget présenté par le président et, dans les cas prévus à l'article 15, les décisions modificatives. Il approuve la programmation artistique et culturelle issue des travaux du conseil artistique en prévoyant les moyens correspondants. Il approuve le compte financier, le règlement

intérieur, les participations ainsi que les actes d'acquisition, d'échange et de vente concernant les immeubles de l'établissement public, les transactions et les conventions d'association mentionnées à l'article 1^{er}. Il fixe la politique tarifaire. Il donne son avis sur l'organisation générale des services et sur la répartition générale des activités dans les espaces.

Art. 6. Le conseil artistique comprend les directeurs des départements et organismes associés et des personnalités représentant l'ensemble des activités culturelles du Centre. Celles-ci sont désignées par le président au sein de l'établissement ainsi que, dans la proportion d'un tiers des membres du conseil au maximum, à l'extérieur de celui-ci. Il émet des propositions et donne un avis sur la politique culturelle et la programmation des manifestations. Une décision du président définit la composition du conseil et ses modalités de fonctionnement.

Art. 7. Le directeur général est nommé par le président. Il est, sous l'autorité du président, chargé de l'administration et de la gestion de l'établissement public. Il prépare et met en oeuvre les décisions du président et du conseil de direction. Le mandat du directeur général prend obligatoirement fin avec celui du président.

Art. 8. Les directeurs de départements sont nommés sur proposition du président par arrêté du ministre chargé de la culture. Ils sont, sous l'autorité du président, responsables de la politique artistique et culturelle de leur département, dans le cadre des orientations générales définies aux articles précédents.

Art. 9. Un administrateur général, nommé par le président, assure l'administration des départements et directions chargés de la production culturelle.

(...)

Titre III : Dispositions relatives au statut des collections

Art. 19. En application de l'article 2 de la loi du 3 janvier 1975, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou assure la conservation, l'étude, l'enrichissement, la présentation au public et la mise en valeur des collections appartenant à l'État, dont l'établissement a la garde depuis sa création ou par acquisition ultérieure à titre onéreux ou gratuit pour le compte de l'État. Ces collections sont représentatives de la production artistique et de la création architecturale et industrielle depuis le début du XX^e siècle. Elles peuvent comprendre également les fonds documentaires et les archives qui les concernent.

Art. 20. L'acquisition à titre onéreux, sur les ressources du Centre, des oeuvres ou objets destinés à faire partie de ses collections est décidée par le ministre chargé de la culture, après avis d'une commission d'acquisition. Cette commission donne également son avis sur l'acceptation des dons et legs, lorsqu'ils consistent en oeuvres ou objets destinés à prendre place dans les collections du Musée ou en sommes d'argent expressément destinées à l'achat de ces oeuvres. Elle est consultée conformément aux dispositions des articles 310 G II et 384 A de l'annexe 11 du code général des impôts pour les oeuvres ou les objets susceptibles d'entrer dans les collections du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle telles que définies à l'article 19 du présent décret. Dans la limite de 10 p.100 du budget d'acquisition, le directeur du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle peut procéder directement à des acquisitions. Il rend compte de ces achats à la commission. La composition et les modalités de fonctionnement de la

commission d'acquisition sont définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Art. 21. Le président du Centre Georges Pompidou peut exercer au nom de l'État le droit de préemption sur les oeuvres présentées en ventes publiques susceptibles d'entrer dans les collections du Centre telles que définies à l'article 19 du présent décret. Les acquisitions par voie de retenue sur les objets présentés en douane à l'exportation sont prononcées, après examen par les conservateurs du Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle, par le directeur des Musées de France, à la demande du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 22. Le Centre Georges Pompidou est habilité à consentir des prêts et des dépôts d'oeuvres ou d'objets faisant partie de ses collections aux organismes et pour les buts mentionnés par le décret N° 81-240 du 3 mars 1981 susvisé, après avis d'une commission des prêts et dépôts dont la composition et les modalités de fonctionnement sont définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Art. 23. Le ministre chargé de la culture peut diligenter des missions d'inspection pour contrôler la bonne gestion des collections, vérifier la tenue des inventaires et le respect des règles applicables aux collections publiques.

Art. 24. Le décret N° 76-83 du 27 janvier 1976 portant statut du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou est abrogé.

Art. 25. Le ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et de la culture, le ministre d'État, ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives, et le ministre du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 décembre 1992

Par le Premier ministre :

PIERRE BEREGOVOY

Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale et de la culture.

JACK LANG

Le ministre d'État, ministre de la fonction publique et des réformes administratives.

MICHEL DELEBARRE

Le ministre du budget

MARTIN MALVY

La liste des expositions est exhaustive en ce qui concerne les espaces cités. Cependant de nombreuses autres manifestations ont été présentées dans divers lieux du Centre Georges Pompidou : Salle d'actualité de la Bpi, Galerie d'art graphique, Galerie du Musée, Atelier des enfants, Grand et Petit foyer, Ircam, etc.

Grande Galerie

(5^e étage)

1977 :

- Marcel Duchamp, rétrospective (Mnam) Paris – New York (Mnam/Cci/Bpi/Ircam)
- La Ville et l'enfant (Cci)

1978 :

- Environnement et petite enfance (Cci)
- Malevitch (Mnam)
- Henri Michaud, rétrospective (Mnam)
- Paris–Berlin, rapports et contrastes, 1990–1993 (Mnam/Cci/Bpi/Ircam)
- Le Temps des gares (Cci)

1979 :

- René Magritte, rétrospective (Mnam)
- Paris–Moscou, 1900–1930 (Mnam/Cci/Bpi/Ircam)
- Salvator Dali, rétrospective (Mnam)

1980 :

- Cartes et figures de la terre (Cci/Bpi)
- Les réalismes entre révolution et réaction, 1919–1939 (Mnam/Cci)

1981 :

- Paris–Paris, créations en France, 1937–1957 (Mnam/Cci/Bpi/Ircam)
- Man Ray (Mnam)

1982 :

- Les chefs-d'oeuvre de Jackson Pollock (Mnam)
- Hommage à Georges Braque (Mnam)
- Yves Tanguy, 1925–1955 (Mnam)
- Paul Eluard et ses amis peintres (Mnam/Bpi)

1983 :

- Giorgio de Chirico (Mnam)
- Yves Klein, rétrospective (Mnam)
- Présences polonaises, l'art vivant autour du Musée de Lodz (Mnam/Bpi/Ircam)
- Architecture et industrie, passé et avenir d'un mariage de raison (Cci)
- Balthus, rétrospective (Mnam)
- Chagall : l'oeuvre sur papier (Mnam)
- Kandinsky (Mnam)
- Hommage à Daniel–Henry
- Kahnweiler/Donation Louise et Michel Leiris (Mnam)

1985 :

- Les Immatériaux (Cci/Bpi)
- Matta (Mnam)
- Klee et la musique (Mnam)

1986 :

- Vienne, 1880–1938, naissance d'un siècle (Mnam/Cci/Bpi/Ircam)
- Qu'est-ce que la sculpture moderne ? 1900–1970 (Mnam)
- Japon des avants–gardes, 1910–1970 (Mnam/Cci/Bpi/Ircam)

1987 :

- L'époque, la mode, la morale, la passion. Aspects de l'art d'aujourd'hui, 1977–1987 (Mnam)
- L'aventure Le Corbusier 1887–1965 (Cci)

1988 :

- Le dernier Picasso, 1953–73 (Mnam)
- Les années 50 (Mnam/Cci/Ircam)
- Jean Tinguely, 1954–1987 (Mnam)

1989 :

- Magiciens de la terre (Mnam)
- L'invention d'un art (Mnam)
- Bram van Velde, rétrospective (Mnam)
-

1990 :

- Design automobile – le Maître de la carrosserie italienne (Cci)
- Pavel Nikolaïevitch Filonov (Mnam)
- Art et publicité 1890–1990 (Mnam/Cci/Bpi)

1991 :

- André Breton, la beauté convulsive (Mnam)
- Max Ernst, rétrospective (Mnam)
- Gisèle Freund, itinéraires

1992 :

- Rouault première période 1903–1920 (Mnam)
- Louis I.Kahn, le monde de l'architecte (Cci)
- Manifeste, 30 ans de création en perspective 1960–1990 (Mnam–Cci)
- Art d'Amérique Latine 1991–1968 (Mnam)

1993 :

- Henri Matisse 1904–1917
- Manifeste, une histoire parallèle (1960–1990)

1994 :

- La ville – Art et Architecture en Europe 1870 – 1993
- Joseph Beuys
- Kurt Schwitters

1995 :

- Constantin Brancusi
- Féminin–Masculin, le sexe de l'art

Galerie contemporaine Sud (Mnam) (Mezzanine)

1977 :

- Gerhard Richter
- Ben "A propos de Nice, 1956–1976"
- Ca va, ça va (4 artistes islandais de tendance conceptuelle)
- On Kawara
- Louis Cane
- Collectif Génération
- Edward Kienholz "Art Show"
- Paul Strand
- André Morain
- Topino–Lebrun et ses amis
- Claes Oldenburg
- Trois villes, trois collections (Marseille, Grenoble, Saint Etienne)

1978 :

- Jean Le Gac
- Nam June Paik
- Anne et Patrick Poirier "Domus Aurea"
- Titus Carmel
- Jasper Johns

-
- Sam Francis, peintures récentes 1976–78
 - Le "Poïpoïdrome" de Filiou et Pfeufer
 - Dessins de Joan Miro
 - Seny i Rauxa
 - Michael Snow
 - Le regard du Peintre

1979 :

- Accrochages II
- Jean–Pierre Raynaud, oeuvres récentes 1974–78
- "Copie conforme ?" John de Andrea, Chuck Close, Jean–Olivier Hucleux
- Soto, oeuvres actuelles
- Musée de l'argent, musée des sacrifices
- Accrochages III
- Pierre Soulages

1980 :

- Gérard Fromager "Tout est allumé"
- Oyvind Fahlstöm
- Accrochages IV
- Ellsworth Kelly
- Niki de Saint Phalle
- Biennale de Paris
- Dessins de Barnett Newman
- Peter Stämpfli
- Copley

1981 :

- L'image ILAC
- Martial Raysse, 1970–1980
- Sextant, six artistes suédois contemporains
- Gilbert and George
- Identité italienne, l'art en Italie de 1959 à aujourd'hui

-
- Jean Riopelle
 - Robert Ryman, rétrospective
 - Murs
 - Kowalski
- 1982 :**
- In Situ, 12 artistes pour les Galeries contemporaines
 - Claude Viallat
 - Eduardo Arroyo
 - Choix pour aujourd'hui : Regard sur 4 ans d'acquisitions contemporaines
 - Pierre Buraglio
 - Bernard Pagès
 - Dominique Gauthier
- 1983 :**
- Ulrich Rückriem
 - Barry Flanagan
 - Bonjour Monsieur Manet
 - François Rouan
 - Richard Serra
- 1984 :**
- Arnulf Rainer "Mort et sacrifice"
 - Christian Boltanski
 - "Les Demeures" d'Etienne-Martin
 - Bouillon/Reynier/
 - Vieille
 - Alibi(s)
- 1985 :**
- Blinky Palermo
 - Jean-Pierre Bertrand
 - David Tremlett
 - Oeuvres contemporaines acquises par la Société des Amis du Musée
-
- Atelier polaroid
 - Raymond Mason
 - Jean-Michel Alberola "la peinture, l'histoire et la géographie"
 - Artistes indiens : Gulam Mohammed Sheikh, Viswandhan
 - Valerio Adami
 - Tony Oursler "Sphères d'influences"
 - Photo californienne
- 1986 :**
- François Morellet
 - Trois artistes indiens : Khakhar, Singh, Patwardhan
 - Enzo Cucchi
 - Toni Grand
 - La revue Parkett
 - Reinhard Mucha
 - Gilberto Zorio
- 1987 :**
- Julian Schnabel
 - Marcel Odenbach
 - Richard Baquié
 - Cartes blanches à la Georges Pompidou Art and Culture Foundation, à la Société des Amis du Musée (Jean Charles Blais), à l'Association des Amis du Centre Pompidou, à Yona Fischer
 - Accrochages d'acquisitions récentes d'oeuvres contemporaines
 - Six jeunes artistes français
 - Lucian Freud
- 1988 :**
- Cy Twombly
-
- Frank Stella, 1970-1987
 - Gérard Garouste
 - Erik Boulatov
- 1989 :**
- Thomas Huber "Sept lieux"
 - Les Situationnistes 1957-1972
 - Hans Haacke
 - Richards Artschwager
 - Ed Ruscha
 - Ed Paschke
- 1990 :**
- Tendances multiples des années 80
 - Daniel Spoerri, rétrospective
 - Marina Abramovic et Ulay
 - Raymonf Hains
 - Passages de l'image
- 1991 :**
- William Wegman
 - Bertrand Lavier
 - Mouvement 1
 - Mouvement 2
 - Michael Asher
 - Robert Filiou
 - Niele Toroni
 - Jean-Luc Vilmouth
- 1992 :**
- Regard multiple, acquisitions de la S.A du Mnam Claude Rutault
 - Manifeste 6 (Art conceptuel, nouveaux réalistes, pop'art, minimal art)
 - Manifeste 5 (La Revue Virtuelle)
 - Gary Hill
-

-
- Peter Fischli et Daniel Weiss
 - La Revue Virtuelle, Scott Fischer

1993 :

- Bernard Bazile
- Malcom Morley, rétrospective 1962–1973
- Gunter Brus, limite du visible
- Jorg Immendorff (Studio)
- François Curlet, Franck Scurti (Studio)
- Martin Kippenberger (Studio)
- L'envers des choses (Studio)
- Alain Jacquet (Studio)
- Karl Sims, images évolutives (Revue Virtuelle)
- Le virtuel en question (Revue Virtuelle)
- L'herbier numérique (Revue Virtuelle)

1994 :

- Marisa Merz
- Erik Dietman
- Stan Douglas (Studio)
- John Coflans (Studio)
- Mona Hatoum (Studio)
- Le corps virtuel (revue Virtuelle)
- L'art des jeux (Revue Virtuelle)
- Les Hypermédiass (Revue Virtuelle)

1995 :

- Hors Limites
- C'est à vous Monsieur Gasiorowski
- Robert Morris

Galerie contemporaine Nord (Cci) (Mezzanine)

1977 :

- Anatomie d'un bâtiment, le Centre Georges Pompidou
- Des meubles pour apprendre
- Histoire du geste mécanique
- Femmes d'un jour
- Paul Davis
- Qui décide de la ville?
- 15 posters pour Amnesty international
- Le vêtement épinglé
- Achelemes
- L'imagerie politique
- Programme d'architecture nouvelle
- Design aux Etats-Unis
- Géographie de la couleur
- Les avatars de Miss Liberty
- Milton Glaser affichiste, graphiste, illustrateur américain
- Cafés, bistrot et Cie
- Tatouages
- Souvenirs de Paris
- Illustration européenne
- Attention ! la marque
- Comment préparer le repas
- Anatomie d'un concours d'architecture en ville nouvelle : Melun-Sénart
- Bande dessinée et vie quotidienne
- Frank Lloyd Wright

1978 :

- Montagnes et sports d'hiver
- Le club des Directeurs artistiques
- Barcelone 1950–77
- La conception assistée par ordinateur
- Vers une nouvelle architecture
- Espace urbain soviétique, 1917–78
- Métamorphoses finlandaises

1979 :

- Architectures d'ingénieurs aux 19^e et 20^e siècles
- Oscar Niemeyer
- Alternances urbaines
- Grand prix national d'architecture
- Nouvelles leçons de choses

1980 :

- Maisons de bois
- L'objet industriel
- Errants, nomades, voyageurs
- A la recherche de l'urbanité : 1^{ère} Biennale de Paris architecture

1981 :

- Différences/ Indifférences ? Handicaps et vie quotidienne
- Dessins et modèles déposés
- Le fil de l'eau
- Paysages
- Architectures de terre

1982 :

- Comment va la presse?
- Environnement quotidien en Chine
- L'oreille oubliée

1983 :

- La ville en ses jardins
- Eureka 83 : un siècle d'inventions françaises
- Macao ou jouer la différence

1984 :

- Les enfants de l'immigration
- Mobilier national : vingt ans de création
- Déchets : l'art d'accomoder les restes

1985 :

- Nouveaux plaisirs d'architectures
- Lumières Je pense à vous
- L'image des mots
- Achille Castiglioni : du ready-made au design

1986 :

- Joze Plecnik, architecte (1872-1957)
- Lieux ? de travail
- A table

1987 :

- Nouvelles tendances : les avants-gardes de la fin du XX^e siècle
- Mémoires du futur. Bibliothèques et technologies (Bpi)

1988 :

- L'Ecole d'Ulm. Architecture, communication visuelle, design
- Les années 50. Entre le béton et le rock
- Châteaux Bordeaux. Histoire et renouveau des architectures viticoles

1989 :

- Culture de l'objet – objet de culture
- L'étrange univers de Carlo Mollino

1990 :

- Tony Garnier (1869-1948)
- Raymond Loewy : un pionnier du design américain
- Jean Prouvé "constructeur"

1991 :

- Capitales européennes du nouveau design
- Aldo Rossi par Aldo Rossi architecte
- Robert Wilson, Mr Bojangles' Memory son of fire

1992 :

- Cubismes Tchèques (1910-1925)
- Manifeste 4 (Arte Povera, Artifom)
- Amériques latines, l'univers de Borges

1993 :

- Tadao Ando

-
- Gerrit Th. Rietveld 1888-1964
 - Pierre Chareau

1994 :

- La Ville-Walter Benjamin
- Archigram

1995 :

- Hors Limites
- Herzog et De Meuron
- Jean-Michel Sanejouand

Galerie de la Bpi

(2^e étage)

1977 :

- Une bibliothèque aujourd'hui
- Faire un livre
- L'Atelier Nadar et la mode 1865-1913
- La ville et l'enfant. 100 photographies
- La viole de Gambe
- Ville en images

1978 :

- Animaux et photographies en liberté
- Cités de la mer – Cités du fleuve
- Architectures paysannes
- Les Alinari, photographes à Florence 1852-1920

1979 :

- Batellerie à Paris – XVII^e et XX^e siècles
- Einstein
- Vu en Chine

- Images de l'Amérique en crise

1980 :

- Livre–parcours : du salon de lecture à la bibliothèque publique
- La République en fête : les 14 juillet
- Les années 70 en Provence
- Côté jardins

1981 :

- La Grèce au présent
- La jeunesse a vingt ans
- Volcans

1982 :

- Magazines et photographies, 1928–1940
- Vacances en France, 1860–1982
- Jerry Schatzberg, de la photo au cinéma
- Fera–t–il beau demain? Météo et climat

1983 :

- Arbres. Photographes et paysages – XIX^e et XX^e siècles
- Brésil des Brésiliens
- Vous avez dit rural ?

1984 :

- Carnaval et fêtes d'hiver
- Places d'Europe
- Images à la page. L'illustration de l'album en France

1985 :

- Image et science

- Livres d'artistes
- L'AFP – 150 ans d'agence de presse

1986 :

- Images d'ailleurs; La photographie à la découverte du monde
- Images du travail
- Abécédaires

1987 :

- Parlez–vous français ?
- Iles
- Censures. De la Bible aux larmes d'Eros. Le livre de la censure en France

1988 :

- Bibliothèque idéale
- La médiathèque : une architecture en mouvement
- Le Petite Larousse (1906–1989) : de la tradition à l'électronique
- World Press Photo Grand Prix 1988

1989 :

- Marguerite Yourcenar. Le dernier voyage
- Lecture...Lectures
- World press Photo 1989
- Gustave Roud. L'oeuvre photographique

1990 :

- Gaëtan Gatian de Clérambault, psychiatre et photographe

- Terre élue–Terre rêvée: Else Lasker–Schuler, Maria Shoat

- Les nouveaux promeneurs solitaires
- Alberto Schommer. Portraits (1969–1989)

1991 :

- Witold Gombrowicz
- Oasis et deserts d'Égypte
- L'écrit, le signe. Autour de quelques dessins d'écrivains

1992 :

- Pierre Jean Jouve, voyageurs dans un paysage
- La campagne de J.L. Trassard, écrits et photographies
- Amériques latines, figures et caractères

1993 :

- André Frenaud
- Banlieues buissonnières
- L'esprit des lieux
- Georges Perec

1994 :

- La Ville–Des villes et des nuits
- D'Est en Ouest – Chemin de terre et d'Europe

1995 :

- Boris Pasternak
- 4 murs, une fenêtre
- Bertrand Dorny
- Les livres futuristes Russes

Forum

1977 :

- Archéologie de la ville (Cci)
- Le "Crocrodrome de Zig et Puce" Bernard Luginbühl, Niki de Saint Phalle, Jean Tinguely (Mnam)

1978 :

- Ulysse, Alice, Oh! Hisse (Bpi)
- 20 000 lieues sous les mers (Cci)

1979 :

- 1937. Exposition internationale des arts et techniques (Mnam)
- Salvador Dali "la Kermesse héroïque" (Mnam)

1980 :

- Cartes et figures de la terre (Cci)
- Les coulisses de la Comédie Française (Espaces communs)

1981 :

- Panamarenko "The Aeromodeller" (Mnam)
- L'environnement Picasso (Mnam)
- Jean Dewasne "la Longue Marche" (Mnam)
- Takis "3 Totems, espace musical" (Mnam)

1982 :

- Walter de Maria : "360° Yi King/64 sculptures" (Mnam)
- Nam June Paik "Tricolor vidéo" (Mnam)

1983 :

- Au temps de l'espace (Cci)
- Les grandes sculptures de Calder (Mnam)

1984 :

- Textile du Nord : culture et industrie (Cci)
- Le Siècle de Kafka (Espaces communs/Bpi)
- Forum des percussions (Ircam)

1985 :

- "L'Instrumentarium" de Klaus Rinke (Mnam)
- La mode en direct (Cci)
- Le bateau blanc (Cci)

1986 :

- Café viennois (Bpi)
- Qu'est-ce que la sculpture moderne ? (Mnam)
- Parade pour "Parade" (Mnam)

1987 :

- Hans Hollein : Métaphores et métamorphoses (Cci)
- "Il Corso del Coltello" de Claes Oldenburg (Mnam)
- Opéra Valis (Ircam)

1988 :

- Design français 1960-90 (Cci)
- Forum du reportage (Bpi)

1989 :

- Forum de la Révolution (Bpi)

- Habiter en Europe, European 89 (Cci)

1990 : Les concours d'architectures publiques (Cci)

- TELE/Visions d'Europe Forum audiovisuel européen (Bpi)

1991 :

- Le mythe W.Eugène Smith, 12 photographies héritiers d'une tradition humaniste (Bpi)
- Rideau de "parade" de Picasso (Mnam)
- Forum des questions (Mnam)

1992 :

- Wolfgang Laib (Mnam)
- Manifeste 2, Design (Cci)
- Coop Himmelblau, construire le ciel (Cci)

1993 :

- Meubles et Immeubles (Cci)
- Roger Tallon, itinéraire d'un designer industriel (Cci)
- Roman Cieslewicz, graphiste (Cci)

1994 :

- Hommage à Georges Pompidou
- Ettore Sottsass

1995 :

- Pathé, premier empire du cinéma
- Ilya Kabakov "C'est ici que nous vivons"

Chaque cycle donne lieu à la publication d'un ouvrage dans la collection *Cinéma Pluriel* (1) ou *Cinéma Singulier* (2).

1978 :

20 ans de cinéma allemand 1913-1933-42 films, dans le cadre de l'exposition Paris-Berlin (1).

1979 :

- Joris Ivens - rétrospective (1).
- Le cinéma danois des origines à nos jours - 78 films (1).

1979-80 :

- Le cinéma russe et soviétique des origines à nos jours - 180 films, dans le cadre de l'exposition Paris-Moscou (1).
- Le cinéma hongrois - 90 films (1)

1980 :

Jan Lenica, rétrospective (1)

1980-81 :

Georges Méliès - 40 films.

1981-82 :

Le cinéma soviétique des années 70 et

Hommage à Boris Barnet.

1982 :

Le cinéma portugais des origines à nos jours - 97 films (1).

1982-83 :

D.W.Griffith - 54 films (1)

1983-84 :

Panorama du cinéma polonais - 100 films, dans le cadre de l'exposition Présences polonaises (coédition d'un numéro spécial d'Avant-Scène Cinéma).

1984-85 :

Panorama du cinéma chinois - 140 films (1).

1985 :

- Racines noires 1985. Panorama du cinéma africain - 48 films.
- Marin Karmitz : éditeur de films à Paris - 93 films

1985-86 :

Le cinéma indien à travers ses stars - 100 films (2);

1986 :

- Trieste un aspect du cinéma italien - 33 films (catalogue édité par les Editions Electra).
- Le cinéma italien de "la Prise de Rome" (1905) à "Rome ville ouverte" (1945) - 230 films (1).
- Vienne et le cinéma de 1911 à 1983 - 37 films, dans le cadre de l'exposition Vienne 1880-1938.
- Le cinéma yougoslave - 100 films (1).
- Hommage à la Fédération Jean Vigo - 75 films.

1986-87 :

Cinéma japonais, dans le cadre de l'exposition Japon des avants-gardes 1910-1970.

1987 :

- Le cinéma brésilien - 250 films (1).
- L'époque, la mode, la morale, la passion 1977-1987. Aspects de l'art d'aujourd'hui - 43 films.

- Hommage à Pierre Braunberger, producteur, 60 ans de cinéma – 100 longs métrages et 90 courts métrages (livre en coédition avec le Centre national de la Cinématographie).

1988 :

- 30 ans de cinéma espagnol 1958–88 – 100 films.
- Le cinéma français des années 50, dans le cadre de l'exposition les Années 50 – 150 films (2).
- Le cinéma géorgien – 100 films (1).

1989 :

- Rimini et le cinéma – 55 films (1).
- Hommage à Anna magnani – 45 films (2).
- Argos films, 40è anniversaire.

Hommage à Anotole Dauman – 70 programmes (2).

1989–90 :

Révoltes, Révolution, Cinéma – 130 films (1).

1990–91 :

- Le cinéma cubain – 170 films (1).
- Cinéma des Pays nordiques, avec un hommage à Carl Dreyer et Ingmar Bergman – 240 films (1).
- Hommage à Cesare Zavattini – 80 films (2).

1991 :

- Le cinéma d'Asie Centrale soviétique – 80 films (1)
- Le cinéma australien – 100 films (1).

1992 :

- La Warner Bros. – 250 films (2).
- Le cinéma polonais – 200 films (1).

1992–93 :

- Le cinéma mexicain – 140 films (1).
- Le cinéma arménien – 120 films (1).

1994 :

- Le cinéma coréen – 85 films (1).
- Visions urbaines – 110 films (2).
- Naples et le cinéma – 85 films (1).

1995 :

- Hommage à Pathé – 300 films (2).
- Le cinéma grec – 100 films (1).

Les collections- Arts plastiques- **Les catalogues raisonnés**

Le Musée national d'art moderne propose une étude, oeuvre par oeuvre, d'un ensemble appartenant aux Collections. (Donation Daniel Cordier, Matisse, Kandinsky, Braque, Léger, Art américain...).

- **Les Classiques du XX^e siècle**

Les artistes marquants de notre temps. Les oeuvres, mais aussi des documents, des témoignages, des textes critiques, des études. (Fontana, Magnelli, Rouault, Beuys, Schwitters...).

- **Les Contemporains**

Monographies retraçant le parcours et l'oeuvre d'un artiste d'aujourd'hui. (Brus, Mariza Merz, Malcom Morley, Erik Dietman, Gasiorowski, Robert Morris...)

- **Carnets de dessins**

L'approche d'une oeuvre graphique souvent inédite. (Alberola, Baselitz, Noir Dessin, Dezeuze, Rouan, Clemente, Face à Face, Louise Bourgeois...)

- **Jalons**

Pour une ouverture à l'art du XX^e siècle. Un bilan synthétique et rigoureux d'une oeuvre ou d'un courant. (Les Nouveaux Réalistes, Art Minimal, Arte Povera, Jean Hélion, Art Constructif, Richard Serra, Hantaï, Jean Prouvé...).

- **Photographie**

Une collection pour découvrir un patrimoine ou un artiste. (Invention d'un art, Nancy Wilson, Pajic, Eli Lotar, Georges Rousse...).

- **Vidéo**

Quand les artistes investissent un nouveau support. (Gary Hill, Stan Douglas, Mona Hatoum, Vidéo et après...).

Architecture- **Monographie**

Un regard porté sur des architectes, des designers, des graphistes. (Mies van der Rohe, Le Corbusier, Hugh Ferriss, Alvar Aalto, Tony Garnier, Carlo Mollino, Raymond Loewy, Roger Tallon, Pierre Chareau, Archigram...).

- **Album**

L'imaginaire des architectes à travers leurs dessins et croquis. (Tadao Ando, Aillaud, Coop Himmelblau, Alvaro Siza, Jujol, Marcel Lods...).

- **Catalogue**

Une mémoire des expositions. (Roman Cieslewicz, Architectures en France, Modernité/post-modernité, Rietveld, Sottsass...).

Cinéma- **Cinéma Pluriel**

Une collection sur les cinématographies nationales. (Le cinéma portugais, chinois, yougoslave, brésilien, géorgien, cubain, des pays nordiques, d'Asie Centrale, australien, polonais, du Canada, arménien, coréen...).

- **Cinéma Singulier**

Une collection consacrée aux personnalités du septième art ou à des époques. (Les stars du cinéma indien, Warner Bros, Visions urbaines, Zavattini, Naples et le Cinéma, Les Années 50...).

Jeunesse

- **L'art en Jeu**

Une première sensibilisation à la création. (Arp, Bonnard, Brancusi, Braque, Calder, Chagall, Delaunay, Dubuffet, Duchamps, Max Ernst, Giacometti, Herbin, Kandinsky, Klee, Klein, Kupka, Léger, Magritte, Matisse, Miro, Mondrian, Picasso, Tanguy, Bram van Velde, Warhol...).

- **Révéléateur**

Un regard poétique sur la photographie. (Feuilles et feuillage, Icare et compagnie, Des villes et des nuits, La mesure de l'eau, Pied de plume, Pied de plomb, Quatre murs et une fenêtre...).

Les grand catalogues

Accompagnant les grandes expositions du Centre Georges Pompidou, ces ouvrages monographiques ou thématiques apparaissent comme des outils de référence essentiels. (Japon des Avants-gardes, Vienne, L'époque, la mode, la morale, la passion, Le dernier Picasso, Magiciens de la terre, Warhol, André Breton, Art d'Amérique Latine, Manifeste, une histoire parallèle, La Ville, Matisse, Pathé, Brancusi...).

Les publications de la Bpi

Toujours à la recherche de nouveaux produits éditoriaux, la Bpi propose des collections originales :

- des catalogues et livres accompagnant les expositions ;
- dans la collection Etudes et recherches, des études liées au livre et à la lecture mais aussi des études sur les publics de la Bpi et leurs pratiques culturelles ;
- des dossiers techniques permettant à d'autres bibliothèques de profiter de son expérience ;
- des guides pratiques.

Et aussi des produits audiovisuels : des méthodes de langues, des livres-cassettes...

Les publications de l'Ircam

En complément à ses activités de concerts et de pédagogie, l'Ircam initie diverses formes de communication pour promouvoir la création contemporaine : produits éditoriaux, discographiques, cinématographiques : la revue *les Cahiers de l'Ircam*, *Le Magazine Résonance*, les disques compacts *Compositeurs d'aujourd'hui*...

Le Magazine

Le Centre Georges Pompidou publie et diffuse un périodique d'information artistique et culturelle *Le Magazine* (bimestriel). Celui-ci présente les programmes complets du Centre et propose des articles sur les manifestations les plus importantes. Il est diffusé aux adhérents du Centre, proposé en abonnement et vendu à l'unité dans les librairies du Centre.

Index

A

abords 10
accrochage 12
Acte de naissance 6
adhérents 4; 29; 39; 59
Adresse postale 1
architecture 5; 7; 10; 11; 24; 25; 29; 31;
34; 35; 38; 40; 52; 54; 61; 62
archives 13; 35; 46
Association des amis du Centre Georges
Pompidou 40
Atelier Brancusi 12
audiovisuel 4; 16; 35; 36; 55

B

Biennale internationale du film sur l'art
24
Boutique 35; 39
Bpi 1; 3; 4; 6; 7; 15; 16; 24; 28; 32; 38;
41; 49; 50; 53; 55; 59; 61
Budget 6; 47

C

catalogues 13; 27; 28; 32; 58; 59
CD ROM 15; 32; 35; 36
cinéma 3; 4; 5; 7; 11; 12; 20; 21; 23; 24;
34; 39; 40; 54; 55; 56; 57; 58; 59
Cinéma du Réel 16; 24
collections 7; 8; 11; 12; 14; 15; 19; 20;
21; 27; 29; 30; 31; 34; 39; 40; 41;
42; 46; 47; 50; 58; 59; 62
collections permanentes 12
colloques 19; 24; 25
concert 18
crédits d'acquisition 6
Cybercafé 35

D

danse 22; 35; 40
Date de naissance 6
Ddc 3; 4; 6; 7; 29
débats 16; 19; 25
décret 8; 11; 13; 42; 43; 44; 45; 46; 47
design 7; 11; 12; 25; 29; 30; 34; 35; 40;
53
Direction 6
Droits et Coéditions 34

E

éditions 4; 13; 16; 17; 31; 34; 35; 36; 58
enfants 4; 13; 14; 29; 30; 31; 32; 34; 35;
49; 53; 62
Espace Vidéo 20; 21

F

Fax 1
films de fiction 23
films documentaires 16; 23; 24
fréquentation 10; 15; 39

G

Grande Salle 22
groupes 30; 31; 32

H

Horaires 1
hors les murs 4; 29; 31; 41

I

images de synthèse 20; 21
Internet.. 16
Ircam 1; 3; 4; 6; 7; 8; 9; 10; 17; 18; 22;
33; 41; 49; 55; 59

L

Laissez-passer 39
Le Magazine 39; 59
loi 4; 8; 42; 43; 46

M

mécénat 6; 40
Mnam-Cci 3; 7; 11; 19; 21; 26; 41; 50;
61
musique 3; 5; 6; 7; 8; 14; 35; 44; 49

P

partenariat 11; 34; 40; 41
pédagogie 4; 7; 10; 13; 14; 15; 29; 33;
59
Petite salle 25
Petits journaux 30
Photo 35; 51; 54
Phototèque 26
piazza 6; 10
place Stravinsky 10
présidents 6
prêts 11; 41; 47
programmation 12; 14; 19; 20; 22; 23;
24; 25; 35; 40; 44; 45; 46
publications 16; 17; 30; 31; 59

R

renovation 10; 18; 33; 40; 41
Renzo Piano 5; 8; 10; 18; 61
restauration 35
Revue Virtuelle 21; 51; 52
Revue parlées 13; 25

S

Salle Garance 21; 23; 39
sculptures 55; 62
sécurité 9; 12; 44
Société des amis du Musée national d'art
moderne 40
stages 29; 30; 31; 33
Studio 5 21; 25

T

Téléphone 1
théâtre 22
travaux 5; 8; 10; 12; 36; 41; 44; 45
Tutelle 6

V

vidéo 11; 12; 19; 20; 21; 29; 31; 35; 36;
55
visites 29; 30; 32; 35; 38; 39
Visiteurs 6; 9; 10; 11; 19; 25; 29; 30; 31;
37

Bibliographie

Livres

Jacques Rigaud : La Culture pour vivre.
Idées/Gallimard, 1975

Gustave Afeulpin : La Soi-disant utopie
du Centre Beaubourg. Editions Entente,
1976.

Claude Mollard : L'Enjeu du Centre
Pompidou. 10/18, 1976.

Marie Leroy : Le phénomène Beaubourg.
Editions Syros, 1977.

Francis Ponge : L'écrit Beaubourg
Editions Centre Pompidou, 1977.

Jean Baudrillard : L'Effet Beaubourg.
Implosion et dissuasion. Editions Galilée,
1977.

Gilles Cohen : Beau comme Beaubourg
(livres de photos). Editions Baudoin, 1979.

Yvan Zaknic (texte) et Jeremiah Bragstad
(photographies) : Le Centre Pompidou.
Editions Flammarion, 1983.

Claude Mollard : Le mythe de Babel.
Editions Grasset, 1984

Jean-François Barbier-Bouvet et Martine
Poulain : Publics à l'oeuvre. Pratiques
culturelles à la Bibliothèque Publique
d'information du Centre Pompidou.
Editions Bibliothèque publique
d'information-Centre Georges
Pompidou/la documentation française,
1986.

Renzo Piano et Richard Rogers : Du
plateau Beaubourg au Centre Georges
Pompidou. Editions Centre Georges
Pompidou, 1987.

Sous la direction d'Agnès de la Beaumelle
et de Nadine Pouillon, par l'équipe de la
conservation du Musée : La Collection du
Musée national d'art moderne. 620 pages,
330 illustrations couleur, 470 illustrations
noir/blanc.

Editions du Centre Georges Pompidou,
1987.

Jean-Pierre Seguin : Comment est née la
Bpi. Invention d'une médiathèque.
Editions bibliothèque publique
d'information-Centre Georges Pompidou,
1987.

Robert Bordaz : Pour donner à voir. Au
service de l'art, du public et de l'Etat.
Editions le Cercle d'art, 1987.

Hervé Guibert : L'oeuvre sans fin.
Edité à l'occasion du X^e anniversaire, avec
le concours de l'Association des Amis du
Centre Georges Pompidou, 1987.

Martine Poulain : Constances et variances.
Les publics de la Bibliothèque publique
d'information. Editions Bibliothèque
publique d'information-Centre Georges
Pompidou, 1990

Annie Benveniste/Joël Roman : Université
cachée. Editions Bibliothèque publique
d'information-Centre Pompidou, 1991

Collection architecture :
acquisitions/Mnam-Cci
Editions Mnam-Cci, 1994

Revue – Numéros spéciaux récents

Esprit : "l'Utopie Beaubourg, dix ans après". Février 1987.

A suivre. Février 1987

Beaux-Arts Magazine (hors-série), 1987

CNAC magazine : "10^e anniversaire du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 1990.

L'Express : "Beaubourg, l'art du siècle". 23 au 29 juin 1994

Guides

Le Guide des collections permanentes du Musée national d'art moderne. Pour découvrir salle par salle, les Collections du Musée. Un parcours initiatique pour mieux connaître les grands mouvements artistiques de notre temps. 72 pages, 101 illustrations en couleur, versions française et anglaise

Le Musée national d'art moderne : peintures et sculptures. L'histoire de l'art du XX^e siècle à travers les Collections permanentes du Musée national d'art moderne. 130 pages, 186 illustrations en couleur. Coéditions Centre Georges Pompidou/Mercator.

Le Musée national d'art moderne : Cabinet d'art graphique. Deuxième volet des Collections : le Cabinet d'art graphique. Un fonds riche de quelque 14000 dessins. Cet ouvrage en présente une partie. 130 pages, 166 illustrations noir/blanc et couleur. Coéditions Centre Georges Pompidou/Mercator

Le Guide pratique du Centre Georges Pompidou. Une description minutieuse de ses ressources, des circuits de visite adaptés au temps dont dispose le visiteur. 80 pages, 40 illustrations. Coédition Centre Georges Pompidou/Connaissance des Arts.

Le Guide de Connaissance des Arts. Une présentation détaillée et illustrée des principales activités du Centre. Des entretiens avec ses créateurs et ses responsables. 74 pages, 78 photographies, version française et anglaise. Coédition Centre Georges Pompidou/Connaissance des Arts.

Pour les enfants

Le petit Bleu, guide du Centre Georges Pompidou. Ce guide se présente comme un grand jeu de piste à la découverte du lieu, de ses activités, de son architecture. Illustration de Puig Rosado. Texte de Elisabeth Amzallag-Augé. 80 pages. Coédition Centre Georges Pompidou/Hachette

L'ABC du Musée. Et si Picasso, Matisse et Calder apprenaient l'alphabet à vos enfants? Le premier livre d'art. Coédition Centre Pompidou/Jean-Claude Lattès

Collection l'Art en Jeu. Découverte d'une oeuvre d'un grand artiste du XX^e siècle appartenant aux collections du Musée. Editions Centre Georges Pompidou